



FÉDÉRATION DE L'UPA D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

43^e assemblée générale annuelle
le 19 octobre 2011

Rapport annuel 2010-2011





Table des matières

	Page
▪ Le mot du président	3
▪ Le conseil d'administration, rapport d'assiduité	5
▪ La structure de la fédération régionale	
- L'organigramme des services	6
- La liste du personnel	7
- Les comités de travail	8
▪ Pages publicitaires	9
▪ Les services	
- Direction régionale	17
- Vie syndicale	19
- Aménagement et environnement.....	20
- Commercialisation.....	24
- Projet « L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette »	27
- Centre d'emploi agricole	29
▪ Les syndicats spécialisés	31
▪ Les syndicats de base	34



Le mot du président

Chères productrices et chers producteurs agricoles, délégués et invités, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Je commencerai par affirmer qu'encore une fois, les défis n'ont pas manqué au cours de la dernière année pour faire cheminer les demandes des producteurs et productrices agricoles. L'objectif principal de l'UPA est toujours le même, celui de permettre à nos familles de vivre décemment de l'agriculture et de l'exercer dans un contexte favorable. Et vous le savez, le contexte actuel est extrêmement difficile. Il nous faut vraiment ramer à contre-courant simplement pour conserver nos acquis. Et les courants sont puissants. D'abord, la mondialisation des marchés nous place en concurrence avec les produits du monde alors que nos réalités sont différentes en fonction du climat, des règles environnementales, des salaires, des coûts de production, des exigences administratives et autres. Ensuite, il y a une tendance au retrait du soutien de l'État dans plusieurs pays, pour de plus en plus laisser la place au libre marché, où les multinationales imposent les règles. Nous nous sentons littéralement coincés entre des fournisseurs de matières premières et d'équipement quasi monopolisés qui font augmenter les coûts de production et des acheteurs tout aussi concentrés, qui nous empêchent de retirer le maximum des marchés. Ainsi, nos coûts augmentent plus rapidement que nos revenus.

Quand on ajoute à ce contexte mondial, des mesures de resserrement trop rapides à nos programmes de sécurité des revenus, la situation est difficile à soutenir. Dans certains cas, la marche est trop haute ce qui amène à des fermetures d'entreprises. En région, puisque 85 % de nos fermes reçoivent de l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et qu'une part plus grande de nos revenus provient de ce programme, toute compression a un effet direct. En deux ans, nous avons perdu près de 70 fermes, en région. Le cheptel de brebis a diminué de plus de 18 % entre 2008 et 2010 et le cheptel de vaches a connu une baisse de 9 %. La situation dans les petites céréales est également très difficile. Malheureusement, les scénarios pessimistes que nous avons exposés au gouvernement, il y a un an, se réalisent. Plusieurs actions politiques ont été menées par la Confédération de l'UPA pour contrer la crise, des actions appuyées en région par diverses rencontres avec nos députés et notre ministre de l'Agriculture, qui est bien au fait de nos réalités régionales. La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a accepté le mandat d'examiner les orientations, les activités et la gestion administrative de La Financière agricole du Québec (FADQ). On demande à la FADQ de respecter les directives gouvernementales, dont l'entente du 17 décembre 2010 et d'appliquer diverses mesures pour ramener des liquidités dans les fermes en difficultés financières.

Une fois la crise passée, nous pourrons nous concentrer sur les défis d'avenir et collaborer à une nouvelle politique agricole qui reconnaîtra notre modèle, basé sur une multitude de fermes, présentes dans toutes les régions et qui représentent une variété de productions, capable de faire vivre décemment les agriculteurs et agricultrices. Comme nous l'avons mentionné lors de nos audiences sur le livre vert pour une politique bioalimentaire, nous croyons que les lois actuelles ne sont pas si désuètes, ni périmées. Certes, il y a toujours place pour des améliorations, mais ces lois ont permis d'édifier un modèle unique dont nous devrions tous être fiers. En effet, notre modèle est plus diversifié, plus dynamique, plus jeune et il réussit mieux à traverser les crises. Bien que les bénéfices financiers agricoles soient 36 % plus élevés en Ontario qu'au Québec, le revenu net agricole de l'Ontario est sept fois moindre. C'est au Québec que l'âge moyen des agriculteurs et agricultrices est le plus bas. Les agriculteurs du Québec tirent majoritairement leur revenu de leur exploitation agricole, ce qui n'est pas le cas dans le reste du Canada. Entre 2005 et 2009, le nombre de fermes a diminué de 10 % au Canada et de 6 % au Québec.

Nous avons donc mis en garde les membres de la CAPERN de procéder à des changements trop rapides. Ça va déjà trop vite! Faites confiance en l'intelligence des agriculteurs et agricultrices pour s'en sortir. Comme ils travaillent avec du vivant, ils ont besoin de plus de temps. Faites confiance au potentiel humain incroyable de la région, à notre volonté d'avancer, à notre capacité d'innovation. Nous avons des idées en quantité et nous avons vécu d'autres crises, desquelles nous nous sommes sorties.

Les projets actuellement sur la table, comme « L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette », « ACCORD, agriculture nordique axée sur la production bovine » et le « Projet collectif de drainage des terres agricoles » sont des exemples concrets de notre capacité d'innovation. De plus, le fort taux d'adhésion de nos fermes aux mesures d'aides régionales, malgré la complexité et la lourdeur administrative du programme, démontre une volonté de faire mieux. Avec les diverses bonifications déjà apportées et demandées au programme, nous pourrions en accroître les retombées. Les premiers effets réels seront mesurables au cours de la prochaine année.

À l'interne de l'organisation, le projet de l'UPA du futur nous permettra de relever encore plus efficacement les défis qui se présentent. Notre objectif premier est de demeurer près de la base et de mener les actions encore plus localement. Durant de la dernière année, nous avons testé des réunions de producteurs et productrices en petits groupes, dans les municipalités. Les commentaires ont été très positifs et nous poursuivrons cette façon de faire avec l'UPA du futur. L'arrimage de nos représentations avec les territoires de MRC et l'ajout de ressources professionnelles pour soutenir nos syndicats locaux devraient également accroître notre pouvoir de représentation dans le milieu.

Aujourd'hui, il est important pour moi de remercier notre personnel qui nous appuie, nous, les élus, dans notre travail. Je veux souligner de façon particulière le dévouement de Nicole Langlais qui a été notre directrice régionale pendant quinze ans et qui a décidé de relever de nouveaux défis au mois de juin dernier. L'intérêt collectif des agriculteurs et agricultrices de la région a toujours été au cœur de toutes ses décisions et de ses actions. Elle laisse sa marque dans tout le milieu agricole régional par sa grande rigueur, sa ténacité, sa franchise et ses arguments solides, basés sur des faits, qui lui ont permis d'en convaincre plus d'un et plus d'une. Visionnaire et optimiste, elle a mis toute son énergie à défendre la cause des agriculteurs et agricultrices. Elle aura permis à la fédération d'obtenir de bons résultats aux mandats reçus de la base et du conseil d'administration. Au nom des agriculteurs et agricultrices, merci d'avoir mis tous tes talents, ta passion, ton intelligence et ta détermination à la cause agricole de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous te souhaitons de t'accomplir pleinement dans ta nouvelle carrière.

Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur appui et leur implication. Ce n'est pas toujours facile de rester dans le bateau quand les vents nous frappent de travers. Je vous remercie de défendre la classe agricole malgré les embûches.

Je demeure convaincu que dans la tempête, il nous faut continuer de ramer tous et toutes dans le même sens pour un avenir meilleur. Il faut y croire ensemble, comme agriculteurs et agricultrices, ainsi qu'avec la communauté régionale et se motiver pour y arriver.

Réjean Comeau



Le conseil d'administration, rapport d'assiduité

du 1^{er} août 2010 au 31 juillet 2011

Nom	Poste	Syndicat représenté	Réunions du C. E. ¹	Réunions du C. A. ²	Début du mandat
Réjean Comeau	président	Fédération régionale	7/7	8/8	2010-08-01
Simon Simard	1 ^{er} vice-président	UPA Centre Abitibi	7/7	8/8	2010-08-01
Sylvain Cossette	2 ^e vice-président	UPA Lac Témiscamingue	6/7	6/8	2010-08-01
Sylvain Vachon	membre exécutif	UPA Lac Abitibi	7/7	8/8	2010-08-01
Patrick Lafond	membre exécutif	UPA Centre Témiscamingue	5/5	8/8	C. E. 2010-11-24 C. A. 2010-08-
Vincent Boisvert	administrateur	Bovins		3/3	2011-03-16
Yves Côté	Administrateur	Agneaux et moutons		2/3	2010-11-01
Estelle Dorion	administratrice	Agricultrices		8/8	2010-08-01
Rolland Dumais	administrateur	Lait		8/8	2010-08-01
Lucien Demers	administrateur	Gestion agricole		1/4	2011-01-17
Louis-Philippe Dénomme	administrateur	Bois		0/1	2011-06-08
Emmanuel Desjardins	administrateur	Relève agricole		3/3	2011-03-16
Ghislain Galarneau	administrateur	UPA Est Abitibi		7/8	2010-08-01
Denis Jutras	administrateur	UPA Nord Témiscamingue		4/4	2011-01-17
Mathieu Lacasse	administrateur	UPA Rouyn-Noranda		8/8	2010-08-01
Guy Lauzon	administrateur	UPA Est Témiscamingue		3/3	2010-08-01
Christian Mongrain	administrateur	UPA Centre Abitibi		6/8	2010-08-01
Richard Mongrain	administrateur	UPA Macamic		6/8	2010-08-01
Pascal Rheault	administrateur	Cultures commerciales		1/1	2011-06-08
Luc Robitaille	administrateur	UPA Nord Abitibi		7/8	2010-08-01

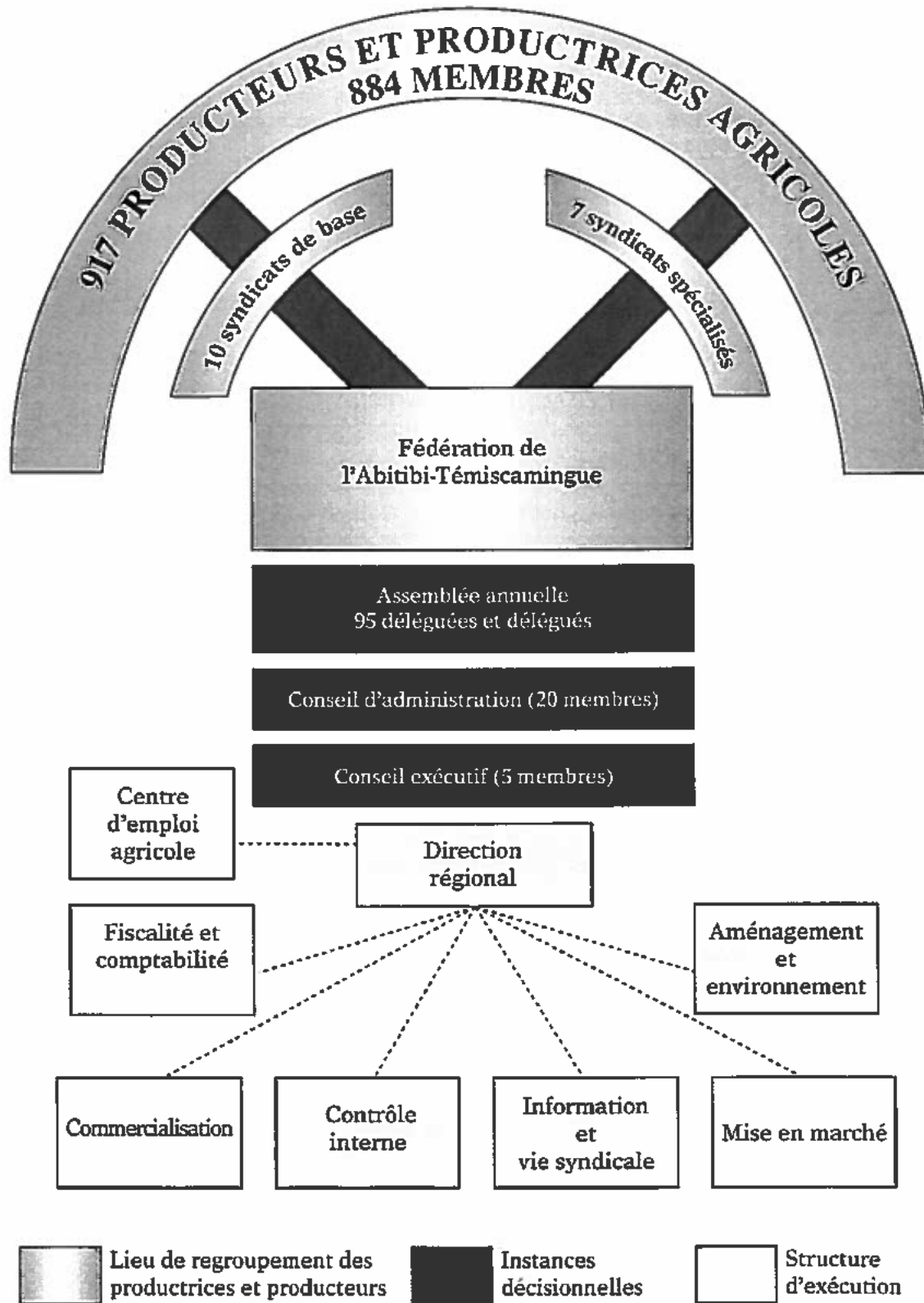
La fédération remercie de leur implication les administrateurs qui ont quitté nos instances en cours d'année : Stanislas Gachet, André Ouellet, Marie-Hélène Nolet, Jacques Lavigne et Francis Coulombe.

¹ Conseil exécutif (5 réunions régulières, 2 réunions extraordinaires)

² Conseil d'administration (6 réunions régulières et 2 réunions extraordinaires)



L'organigramme des services





La liste du personnel

Voici le personnel qui a supporté l'action syndicale en 2010-2011

Direction régionale

- Nicole Langlais, directrice régionale

Contrôle interne

- France Potvin, responsable

Vie syndicale et communication

- Martine Delage, responsable

Aménagement et environnement

- Christel Groux, responsable, remplacée par Nathalie Dufresne

Prévention

- Linda Lavoie, conseillère pour la Mutuelle de prévention

Syndicats spécialisés

- Luc Charest, responsable du Syndicat des producteurs de lait
- Nathalie Dufresne, responsable du Syndicat des producteurs de bovins et du Syndicat des producteurs de cultures commerciales
- Martine Delage, responsable du Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons et répondante pour le Syndicat des agricultrices
- Linda Lavoie, responsable du Syndicat de la relève agricole

Personnel engagé en partenariat Union des producteurs agricoles (UPA) et Emploi Québec

- Linda Lavoie, responsable du Centre d'emploi agricole

Personnel engagé en partenariat UPA et ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

- Martine Delage, Monia Jacques, Nathalie Dufresne, pour la commercialisation
- Monia Jacques, projet « L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette »

L'équipe de secrétariat

- Marielle Audet, secrétaire de direction
- Lison Dion, secrétaire
- Suzanne Chamberland, secrétaire et technicienne comptable
- Dominique Boutin, secrétaire réceptionniste



Les comités de travail

Vie syndicale

- Propose des activités syndicales et des façons de les réaliser afin de favoriser une vie syndicale dynamique.
- Oriente les activités de formation syndicale.
- Soutient les activités de communication interne et externe.
- Rassemble les orientations issues des consultations de secteurs et les traduit en résolutions régionales, à soumettre au conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle.
- Soutient l'organisation et la coordination de la journée « Portes ouvertes ».

Composition :

- Sylvain Cossette
- Marie-Hélène Nolet
- Ghislain Galarneau
- Denis Jutras
- Martine Delage, secrétaire

Aménagement du territoire et agroenvironnement

- Évalue et présente des recommandations dans le domaine de l'occupation du territoire : reboisement, agroenvironnement, zonage agricole, révision des schémas d'aménagement, etc.
- Soutient les membres agricoles des comités consultatifs agricoles.
- Évalue le programme de fiscalité municipale.
- Suit la réglementation de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Composition :

- Réjean Comeau
- Mathieu Lacasse
- Bernard Gauthier
- Christian Mongrain
- Nathalie Dufresne, secrétaire

Programmes régionaux et priorités

- Soutient la mise en œuvre du projet « L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette ».
- Évalue les programmes régionaux.
- Élabore un plan d'action pour l'amélioration des revenus nets.

Composition :

- Réjean Comeau
- Patrick Lafond
- Vincent Veillette
- Luc Robitaille
- Nicole Langlais, secrétaire

Drainage

- Comité spécial ayant pour mandat de monter un projet pilote de drainage collectif des terres agricoles de la région.

Composition :

- Patrick Lafond
 - Sylvain Vachon
 - Ghislain Galarneau
 - Mathieu Lacasse
 - Gilles Bérubé
 - Sylvain Cossette
 - Denis Jutras
- et des représentants du Témiscamingue

Les représentations

- **Forum consultatif de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉ) :**
Sylvain Vachon
- **Conseil d'administration du Centre technologique des résidus industriels (CTRI) :**
Simon Simard
- **Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue :** Réjean Comeau
- **Collectif régional en formation agricole (CRFA) :** Simon Simard
- **Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue :** Marie-Hélène Nolet, Sylvain Vachon, Bernard Gauthier, Lucien Demers, Rolland Dumais



**La Fédération vous invite à consulter les
pages publicitaires suivantes.**

**Nous remercions nos partenaires pour
l'intérêt
démontré envers nos activités.**





Le créneau d'excellence

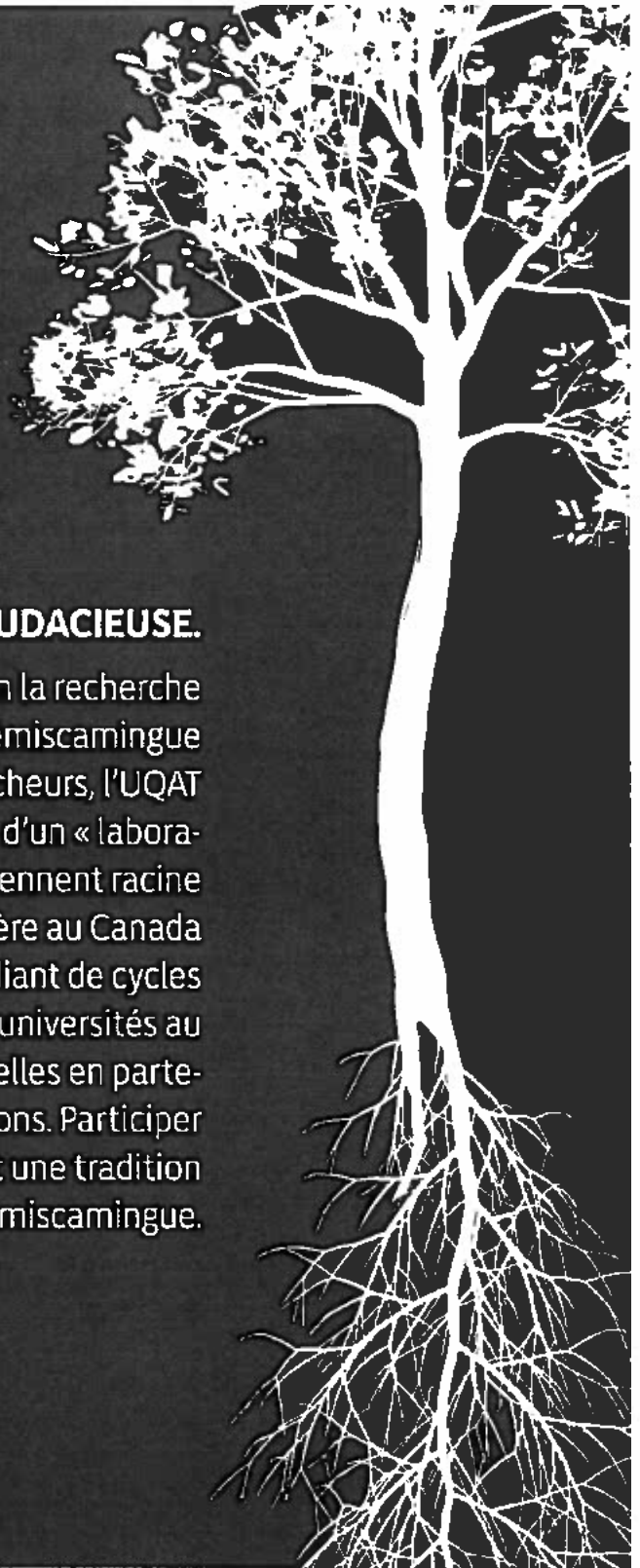
*« Agriculture nordique axée sur la
production bovine »*

est heureux de s'associer à la Fédération de l'UPA
d'Abitibi-Témiscamingue dans la réalisation de son
plan marketing pour le projet

« Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette »

Le Fonds de soutien au développement des créneaux d'excellence du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation permet de soutenir la mise en œuvre des stratégies et des plans d'actions de développement des créneaux reconnus dans le contexte de la démarche ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec la directrice du créneau, Mme Christel Groux, au 1-877-870-8728 poste 2064 ou par courriel christel.groux@uqat.ca



INNOVANTE, FORTIFIANTE ET AUDACIEUSE.

Voilà trois qualités qui décrivent bien la recherche à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Terreau fertile pour les chercheurs, l'UQAT est située dans une région au cœur d'un « laboratoire à ciel ouvert ». C'est ici que prennent racine l'excellence et le leadership. Première au Canada pour le volume de recherche par étudiant de cycles supérieurs, l'UQAT est parmi les rares universités au pays à disposer de chaires industrielles en partenariat avec d'autres institutions. Participer à l'enrichissement du savoir est une tradition **ENRACINÉE** en Abitibi-Témiscamingue.



**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

EST-CE QUE VOTRE ENTREPRISE DEVRA PRENDRE SA RETRAITE EN MÊME TEMPS QUE VOUS ?

Desjardins & Cie

Parce que le transfert de votre entreprise représente l'une des plus grandes décisions de votre vie, nos directeurs de comptes et leur équipe d'experts mettent tout en œuvre pour faciliter chacune des étapes, et ce, quels que soient le type de transfert et le secteur d'activité.

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

Centre financier aux entreprises Desjardins
de l'Abitibi-Ouest et du Témiscamingue
La Sarre - 819 333-6064
Ville-Marie - 819 622-2338

Centre financier aux entreprises Desjardins
de l'Est de l'Abitibi
Amos - 819 732-0255
Val-d'Or - 819 825-5410
Lebel-sur-Quévillon - 819 755-4863
Senneterre - 819 737-2247

Centre financier aux entreprises Desjardins
de Rouyn-Noranda
Rouyn-Noranda - 819 762-0966

desjardins.com/entreprises



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir



Message du député d'Abitibi-Ouest Vice-président de l'Assemblée nationale

*Chères amies,
Chers amis,*

La force d'un mouvement comme le vôtre réside, entre autres, dans sa capacité à bien répondre au besoin de ses membres. La tenue de votre assemblée générale annuelle, la 43^e de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, s'inspire directement de cette volonté.

Il est essentiel pour vous, artisans du monde agricole, de ne ménager aucun effort afin de cultiver cette unité, cette solidarité, qui vous caractérisent et qui deviennent vitales devant les défis que nous devons relever.

Je dis bravo au comité organisateur et je vous souhaite de bons et fructueux échanges.

Salutations cordiales à toutes et à tous!

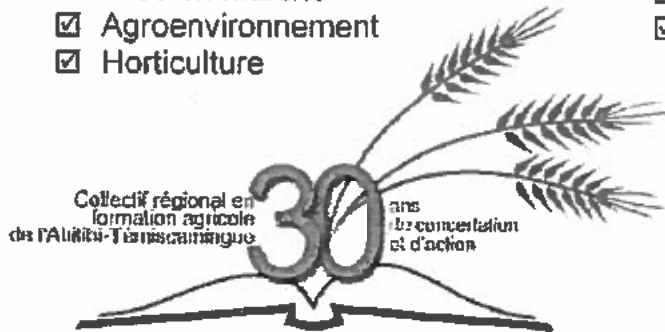

François Gendron

COLLECTIF RÉGIONAL EN FORMATION AGRICOLE

Offrez-vous ce qu'il y a de mieux pour améliorer votre entreprise :
du perfectionnement!

Différentes formations sont offertes afin de répondre aux besoins des agriculteurs dans les domaines suivants :

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Gestion agricole | <input checked="" type="checkbox"/> Production animale (santé, nutrition, etc.) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Gestion des ressources humaines | <input checked="" type="checkbox"/> Production spécialisée |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mise en marché | <input checked="" type="checkbox"/> Production biologique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Agroenvironnement | <input checked="" type="checkbox"/> Et plus encore... selon vos besoins |
| <input checked="" type="checkbox"/> Horticulture | |



**LA
RÉFÉRENCE
en formation agricole**

**Ligne sans frais au 1-866-629-2144, poste 120 (Lyne Bergeron)
sur le web au www.formationagricole.com ou sur Facebook**

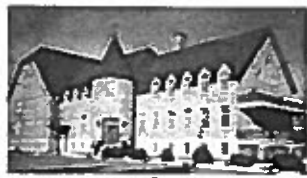
Formation professionnelle 2012-2013

Formations menant à un Diplôme d'études professionnelles (DEP) :

- Production laitière (ATE) - Ville-Marie (du 4 sept. 2012 au 21 juin 2013) • 1 245 hres
- Production de bovins de boucherie (ATE) - Ville-Marie (du 4 sept. 2012 au 21 juin 2013) • 1 245 hres
- Fleuristerie – selon les besoins de formation - (du 4 sept. 2012 au 7 juin 2013) • 1 035 hres
- Production horticole – Ville-Marie (du 15 octobre 2012 au 15 novembre 2013) • 1 470 hres
- Horticulture et Jardinerie – Ville-Marie (du 23 avril 2012 à avril 2013) • 1 335 hres
- Pâtes et papiers (opérations) (ATE) - Témiscaming (du 4 sept. 2012 au 14 juin 2013) • 1 170 hres

ATE = programme dispensé en alternance travail/études

Une compensation de 1000\$ est accordée pour aide à l'hébergement pour les élèves provenant de l'extérieur du Témiscamingue, qui suivent les formations à Ville-Marie.



CENTRE FRÈRE-MOFFET

Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
9, rue Notre-Dame-de-Lourdes
Ville-Marie (Québec) J9V 1X7
www.cslactem.qc.ca/sea

Vous pouvez faire une demande d'admission via Internet à l'adresse suivante :
www.srafp.com
ou communiquer avec la responsable de l'admission

**UN DIPLÔME,
ça fait toute la différence
sur le marché du travail !**

Ligne sans frais au 1-866-629-2144, p. 126 (Nancy Bernard)



Centre local de développement d'Abitibi-Ouest
260, 1^{re} Rue Est, La Sarre, J9Z 2B8
Téléphone: (819) 333-2214
r.binet@cldao.qc.ca

Le Centre local de développement d'Abitibi-Ouest vous offre ces différents services **GRATUITS**. Il vous invite à venir rencontrer le conseiller en développement agroalimentaire, M. René Binet, agroéconomiste, pour vous aider dans vos projets d'entreprise.

- ❑ Élaboration de plan d'affaires pour productions agricoles telles que laitière, bovine, porcine, ovine, caprine, maraîchère, culture en serre.
- ❑ Analyse technico-économique pour les productions agricoles mentionnées précédemment (à petite échelle).
- ❑ Élaboration de plan d'affaires pour la transformation agroalimentaire dans les secteurs; lait, viande, petits fruits.
- ❑ Support et aide au transfert de ferme incluant des études de faisabilité et de rentabilité financière.
- ❑ Élaboration de budgets mensuels (trésorerie) et/ou annuels et de budgets partiels.
- ❑ Diagnostique financier d'entreprise.
- ❑ Aide et support au démarrage, expansion, transfert et fusion d'entreprises agricoles tout en étudiant la faisabilité financière de ces projets.
- ❑ Calcul des coûts de production.
- ❑ Suivi en gestion.
- ❑ Possibilité de financement.
- ❑ Aide à l'organisation de formations diverses.

Au plaisir de travailler avec vous aux projets qui vous tiennent à cœur!





Daniel Bernard

Député de Rouyn-Noranda/Témiscamingue
Adjoint parlementaire au ministre
responsable des Affaires autochtones

Le secteur agricole participe sans aucun doute à forger une image de marque à l'Abitibi-Témiscamingue. Par vos créneaux de productions respectifs, vous contribuez à offrir à la population des produits frais et originaux aux saveurs toutes témiscabitiennes qui ne font que nous

distinguer des autres régions du Québec.

Je souhaite à tous les participants et toutes les participantes une bonne assemblée générale!

**Syndicat
des producteurs de lait
d'Abitibi-Témiscamingue**

LES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES SONT FIERS DE
PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET VOUS DISENT

Un verre de lait c'est bien mais deux c'est mieux

Le secteur laitier, une activité économique importante en région :

- Nous comptons 142 entreprises laitières qui produisent 50 millions de litres de lait annuellement;
- Les revenus de vente de lait, à eux seuls, se chiffrent à 38 millions \$;
- Ces entreprises créent environ 425 emplois directs et 850 emplois indirects.

Gabriel Rancourt, président
Luc Charest, d.t.a. secrétaire exécutif

Téléphone : 819 762-0833
Télécopieur : 819 762-0575



Les services

Voici un résumé des actions de nos différents services.

Direction régionale

Les instances

Les résolutions adoptées lors de la dernière assemblée générale annuelle ont guidé les décisions et les actions du conseil d'administration et du conseil exécutif, au cours de la dernière année. Le conseil exécutif s'est réuni à sept reprises durant l'année et le conseil d'administration à huit occasions. En nouveauté cette année, une déclaration d'intérêts a été effectuée par chacun des administrateurs et administratrices, en début de réunion. Le code de déontologie a été présenté au conseil d'administration et aux nouveaux présidents en cours d'année. Les administrateurs et administratrices de la fédération et de divers affiliés ont été invités à signer un engagement à respecter le code de déontologie de l'UPA.

Les représentations régionales et provinciales

La députation régionale a été rencontrée à quelques occasions. Les principales préoccupations exposées ont été les demandes de bonifications des mesures régionales, les mesures de resserrement à l'ASRA, dont celle du 25 % et le maintien d'une part du paiement sur la brebis et la vache, ainsi que les ratés de l'assurance récolte.

L'un des élus a représenté la fédération au Forum consultatif de la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue et la directrice régionale a représenté la fédération à son comité technique chargé de s'assurer de la mise en œuvre du plan de développement agroalimentaire. Un élu représentait aussi la fédération, au conseil d'administration du CTRI, au Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue, au CRFA et au Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue.

Au provincial, la directrice régionale a participé au comité sur le financement à moyen et long terme qui devait, entre autres, évaluer les besoins financiers du secteur général, en tenant compte des orientations retenues dans le cadre du projet de l'UPA du futur, des moyens concrets pour optimiser le fonctionnement et de la capacité de payer des producteurs et productrices agricoles.

En plus de participer aux réunions du conseil général, le président de la fédération a siégé à la table

de travail sur la mise en marché et le commerce international. De plus, il a participé au sous-comité du programme d'assurance récolte foin dont le mandat est de suivre les travaux relatifs à l'application du programme basé sur les dérivés climatiques et d'assurer le suivi avec les fédérations régionales. Le président du Syndicat des producteurs de lait de la région siégeait également sur ce sous-comité, à titre d'invité.

Le budget, toujours géré avec efficience

Comme par les années passées, les dépenses ont été suivies de façon très serrée. Parmi les principaux éléments qui ont eu des impacts sur le budget, il y a eu, assurément, la fermeture du service de comptabilité et fiscalité (SCF), à la suite du départ de la comptable, directrice du service. La clientèle du SCF a été transférée avec redevances au service de comptabilité de *Sylvie East*, en Abitibi-Ouest et à *Chouinard et Associés CGA*, de Rouyn-Noranda. La location rapide des locaux laissés vacants par le SCF est un élément positif sur le budget. Cette année, l'aide aux affiliés représente 11 000 \$. Elle a été fournie aux syndicats de la relève agricole, des producteurs d'agneaux et moutons et des producteurs de cultures commerciales. Les postes de dépenses particuliers de l'année sont les rencontres de petits groupes de producteurs et productrices, les travaux sur l'article 59 des MRC du Témiscamingue et de l'Abitibi, l'UPA du futur et le projet collectif de drainage agricole.

Les dossiers prioritaires

En collaboration avec les responsables de dossiers, la directrice régionale a soutenu la réalisation des dossiers prioritaires comme le projet « L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette », les articles 59, l'UPA du futur et la mise en conformité des ouvrages de stockage des fumiers. Ces divers dossiers sont décrits dans les services respectifs.

Le Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et toute la mobilisation entourant les mesures de resserrement à l'ASRA ont été traités spécifiquement par la direction régionale.

Mesures régionales

Rappelons qu'en février 2010, après plus de deux ans de concertation régionale avec le milieu (plus de 40 organismes en appui), les gouvernements provincial et fédéral annonçaient une injection de 3,8 M\$ sur quatre ans, afin de soutenir des mesures spécifiques à l'agriculture régionale. La CRÉ y a aussi contribué en injectant 500 000 \$, pour un total de 4,3 M\$. En novembre 2010, le gouvernement a ajouté un montant de 4 M\$ en mesures régionales d'adaptations, pour un total de 8,3 M\$.

Depuis cette annonce, diverses représentations ont été faites pour demander des bonifications afin d'assurer de meilleures retombées à la ferme. À la fin de l'année 2010, le MAPAQ confirmait que :

- le critère d'admissibilité des entreprises qui devaient avoir 50 000 \$ de revenus bruts a été revu à 25 000 \$;
- les entreprises agricoles du Nord-du-Québec sont maintenant admissibles;
- la date limite pour accéder au volet 2 a été enlevée, ce volet consiste en un remboursement d'intérêt pour un prêt maximum de 100 000 \$;
- au volet 3, aide pour investissement productif dans le troupeau et les champs, il sera dorénavant possible d'investir la totalité du 30 000 \$ dans le troupeau ou dans les champs, selon les besoins de l'entreprise. Les investissements admissibles ont aussi été élargis, pour tenir compte davantage des orientations du diagnostic d'entreprise, élaboré avec les conseillers en gestion. Aucune liste d'éléments admissibles n'est rendue publique pour éviter que les aides profitent davantage aux fournisseurs d'intrants qui pourraient être tentés de hausser les coûts en fonction des aides apportées;
- pour les entreprises jugées critiques et qui bénéficient du Programme d'ASRA, le maximum possible est de 75 000 \$ et toujours à un taux de subvention de 50 %.

Le conseil d'administration de la fédération a demandé de nouvelles bonifications :

- revoir la définition des entreprises critiques pour un support accru aux entreprises. Il n'y a pas eu de révision des critères, mais lors de l'harmonisation avec les mesures d'adaptation, tous les dossiers ont été réévalués, ce qui a permis à trente dossiers de passer du statut non critique à critique;
- hausser les taux d'aide aux investissements jusqu'à 90 % pour adapter l'intervention à la situation de chaque entreprise. Malgré les

demandes répétées, cet élément n'a pas encore été bonifié.

Mobilisation et mesure de resserrement à l'ASRA

En juillet 2011, l'Abitibi-Témiscamingue a décidé de retirer le privilège d'accès aux terres agricoles, exemple qui sera suivi par plusieurs régions dans les semaines suivantes. Le 10 novembre, le mot d'ordre de retrait de l'accès aux terres est donné par le conseil général de l'UPA. Le 1^{er} décembre, lors de son passage au congrès général de l'UPA, le ministre Lessard se présente sans aucune solution concrète en poche.

Le 17 décembre 2010, après plusieurs mois de revendications et de mobilisation, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec transmettait à l'UPA la nouvelle position de son gouvernement à l'égard des modalités de resserrement prévues aux programmes d'ASRA. Il s'engageait alors à transmettre une directive à la FADQ qui permettrait « d'indemniser les producteurs et productrices visés par la mesure du 25 %, à même les surplus de l'organisme, jusqu'à concurrence des sommes qui auraient été versées, si cette mesure n'avait pas été appliquée ». Cet engagement était suffisamment acceptable pour que l'UPA retire le mot d'ordre visant l'interdiction de l'accès aux terres agricoles. La directive fut adressée à la FADQ, le 23 décembre et l'opportunité de reconduire ces nouvelles modalités sera réévaluée en 2013.

En plus de respecter le principe des coûts de production, cette entente assure un soutien équitable aux producteurs et productrices touchés par la mesure du 25 %, et ce, dans les limites des budgets gouvernementaux alloués à la FADQ.

Cependant, l'UPA a dû multiplier les représentations pour s'assurer du respect de l'entente. Le 13 juin 2011, accompagnée de plusieurs membres du conseil général et d'autres agriculteurs et agricultrices, l'UPA a participé à la CAPERN, qui procédait à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la FADQ. À cette occasion, l'UPA a réclamé des actions concrètes et immédiates afin d'alléger, à très brève échéance, le fardeau des producteurs et productrices, en mettant en œuvre les solutions déjà identifiées. Cet appel a été entendu par les membres de la commission (de toute allégeance politique), ces derniers ayant vivement exprimé leurs inquiétudes et leur déception quant à la situation difficile vécue par les agriculteurs et agricultrices dans leur région respective et vis-à-vis de l'incapacité de la FADQ à proposer des solutions pour les aider.

Le 22 août, le président de l'UPA, Christian Lacasse, a témoigné devant la CAPERN. Il a d'abord présenté le portrait de la situation financière difficile que traversent actuellement certains secteurs de production, puis commenté l'attitude de la FADQ au regard de cette crise. Il a également présenté des propositions qui permettraient aux entreprises agricoles de traverser la crise : respect de l'engagement du 17 décembre, baisse des primes d'ASRA et congé de paiement de capital pour les entreprises en difficulté, pour une période de trois ans.

Constatant avec une certaine consternation que les membres du conseil d'administration de la FADQ, qui avaient été dûment convoqués, ne s'étaient pas présentés aux audiences, les parlementaires ont adopté, à l'unanimité, une motion les assignant à comparaître lors d'une prochaine séance. À suivre...

Tout au long de l'année, nous avons suivi de près les démarches provinciales et nous avons sensibilisé nos élus sur les impacts des mesures de resserrements pour nos producteurs, productrices et sur l'agriculture régionale.

Vie syndicale

L'information et les communications

Activités médiatiques

Un lien a été entretenu avec les journalistes tout au long de l'année, afin de fournir des suivis rapides et de s'assurer d'un traitement médiatique favorable. Des communiqués de presse ont été publiés de façon régulière sur divers sujets, comme le mot d'ordre d'interdiction d'accès aux terres agricoles, l'entente du 17 décembre entre l'UPA et le ministre de l'Agriculture, la rencontre avec la députation et les candidats aux élections, la semaine québécoise des marchés publics, la journée « Portes ouvertes sur les fermes du Québec », l'arrimage entre le logo des Saveurs et Aliments du Québec, la réaction aux budgets provincial et fédéral, la nomination de Pierre Corbeil comme ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le forum régional sur l'eau, le bilan de l'assurance récolte, la promotion des produits régionaux avec la Fonderie Horne et la visite des représentants de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec. La vie syndicale a supporté la direction régionale pour l'organisation des actions de mobilisation et les communications. En décembre 2010, une « opération signature » a été réalisée par les élus, où 80 % des producteurs et productrices ont réitéré leur appui à l'UPA. Un communiqué a été publié à cet effet.

Chroniques agricoles

Nous avons poursuivi les chroniques agricoles à la radio de CKVM Témiscamingue, afin de maintenir un contact hebdomadaire avec la population témiscamienne, les agriculteurs et agricultrices du secteur. Ce sont 40 chroniques sur des sujets variés qui ont été diffusées grâce à la collaboration financière du MAPAQ, du Réseau Agriconseils et des divers syndicats affiliés à la fédération régionale.

Les bulletins UPA « à la PAGE » et « à la PAGE, spécial nouvelles fraîches »

Ce sont deux outils d'information sur les dossiers et les actions de la fédération régionale. L'UPA « à la PAGE » s'adresse à tous les producteurs, productrices et a été diffusé trois fois durant l'année, dont un numéro spécial sur les consultations d'automne. En nouveauté cette année, le bulletin « à la PAGE, spécial nouvelles fraîches », qui s'adressait auparavant aux administrateurs et administratrices, a été envoyé par la poste à tous les producteurs et productrices agricoles. Produit toutes les trois semaines, il traite de l'actualité syndicale et favorise la diffusion d'une information uniforme.

Portes ouvertes sur les fermes du Québec, un contact renouvelé!

Quelque 2 700 visiteurs ont participé, à l'automne 2010, à la journée « Portes ouvertes sur les fermes du Québec », en région. Un achalandage au-delà des espérances, dans le contexte de météo pluvieuse. Les syndicats de base de l'UPA ont coordonné les activités dans leur secteur respectif, en collaboration avec les fermes hôtes. Les propriétaires des fermes, entourés de plus de 30 bénévoles par ferme, ont rencontré le public. Deux fermes hôtes de l'Abitibi-Témiscamingue ont accueilli, avec plaisir, la population qui est venue de partout en région :

- Miel Abitémis, production de miel, Saint-Bruno-de-Guigues (1 400 visiteurs);
- Fromagerie Dion, production de chèvre laitière et de fromages, Colombourg (1 300 visiteurs).

Au Québec, quelque 130 000 citoyens ont participé à la 8^e édition, portant à plus d'un million le nombre de personnes qui ont participé à cette activité depuis la toute première édition, en 2003. Le sondage, effectué auprès des visiteurs et visiteuses, révèle qu'il s'agissait d'une première visite d'une ferme pour 19 % d'entre eux, qu'ils ont apprécié la dégustation de produits régionaux (52 %), le contact direct avec les agriculteurs (43 %) et la

présence des animaux (39 %). À la suite de leur visite, 95 % avaient une perception plus ou aussi positive de l'agriculture et 80 % se sont dits très satisfaits de leur visite.

Divers outils pour supporter l'action syndicale

Consultations

Chaque année, le comité vie syndicale réfléchit à des façons de bonifier les consultations. Cette année, afin d'améliorer le climat lors des diverses consultations de la fédération, les rencontres en groupes restreints ont été privilégiées. Ce sont quatorze rencontres de petits groupes de producteurs et productrices qui ont été organisées, en plus de douze rencontres individuelles à la ferme. De cette façon, le quart des producteurs et productrices ont été rencontrés, répondant aux objectifs de favoriser les discussions informelles, de partager l'information et d'entendre les préoccupations.

Le nombre de sujets dans les congrès de secteur a été réduit afin de laisser plus de temps aux préoccupations des membres. Les rencontres ont commencé par des ateliers de questionnement, pour ensuite présenter les dossiers.

Une tournée des conseils d'administration de syndicats de base ou de leurs membres a été organisée en janvier 2011, au sujet de l'entente sur la FADQ de décembre 2010, avec le ministre de l'Agriculture. L'objectif était de partager un maximum d'informations avec les administrateurs et administratrices de la structure et d'entendre leurs préoccupations.

Formation

Une formation sur la gestion de conflits a été offerte au conseil d'administration de la fédération et aux employés-cadres. Le formateur, consultant dans la gestion des personnes, a rapidement établi des liens entre le vécu des participants et les théories reliées à la gestion des conflits. À partir des situations vécues, les participants ont pu concrétiser leurs apprentissages en se dotant d'un plan d'action pour la prochaine année.

Les membres du conseil exécutif, certains présidents de syndicats spécialisés et quelques employés de la fédération ont suivi une formation sur les médias, afin d'améliorer les communications internes et externes.

Une formation a aussi été offerte aux administrateurs des syndicats de base, impliqués dans les rencontres de petits groupes de producteurs et productrices, pour les supporter dans l'organisation

et pour leur permettre de s'approprier l'information sur les principaux dossiers.

UPA du futur

Les recommandations de l'UPA du futur ont été étudiées par les syndicats lors de l'étude des résolutions, présentées et votées à la dernière assemblée générale annuelle de la fédération. En décembre, le congrès général de l'UPA a adopté une résolution d'appui au projet. Un échéancier provincial prévoit la mise en œuvre sur trois ans et notre région est ciblée dès l'année 2011. Le comité vie syndicale a donc tenu deux réunions sur le sujet pour réfléchir aux diverses façons de favoriser une adhésion maximale autour du projet. Ainsi, le comité a proposé un processus d'application régionale qui a été adopté en conseil d'administration. De plus, deux journées de formation provinciales ont eu lieu, l'une traitant des aspects juridiques et une autre des aspects syndicaux du projet. Ainsi, les premiers syndicats locaux par MRC devraient se former à l'automne 2011, en Abitibi-Ouest et à Rouyn-Noranda.

25 ans de loyaux services!

Tous les deux ans, le congrès provincial souligne le travail d'employés de l'UPA qui ont cumulé 25 ans ou plus de service pour l'organisation. En 2010, la fédération a collaboré à la reconnaissance d'une de ses employées, Linda Lavoie. Les autres employées de la région qui ont cumulé 25 ans de service sont Marielle Audet, en 2006 et Lison Dion, en 2007. La fédération les remercie chaleureusement pour leurs loyaux et précieux services.

Aménagement et environnement

Aménagement

Cure de rajeunissement pour la politique régionale d'aménagement

La *Politique d'aménagement du territoire agricole* de la fédération sert de guide lors des interventions auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et du monde municipal, en ce qui concerne l'aménagement du territoire agricole. Évidemment, cette politique se doit d'évoluer en fonction du contexte et des modifications législatives. Créée en 2000, elle a été révisée à trois reprises, la dernière bonification datant de 2009.

Depuis, le comité d'aménagement a longuement réfléchi sur la façon d'améliorer cette politique régionale, notamment en matière de morcellement à

des fins agricoles et des usages non agricoles en zone agricole. De leur côté, la Direction des affaires juridiques et la Direction des recherches et politiques agricoles, de la confédération, ont aussi développé un modèle de politique qui pourrait favoriser la cohérence des politiques régionales, en ce domaine, avec les grandes orientations et décisions de l'UPA en matière de protection du territoire agricole. Une nouvelle politique d'aménagement du territoire a résulté de leurs travaux, le 5 octobre 2010.

Cette nouvelle politique a été présentée aux instances de la fédération et il a été convenu d'intégrer les orientations provinciales à la politique régionale, en guise de complément d'information. Un portrait régional, qui dresse les caractéristiques de la zone agricole, sera également ajouté à la politique régionale d'aménagement.

Ainsi, au cours de la prochaine année, la politique régionale sera bonifiée afin de s'arrimer à celle provinciale. Une fois les bonifications complétées, la nouvelle politique sera dévoilée aux syndicats de base.

Les demandes à portée collective (article 59) : ça bouge en région!

L'article 59 de la LPTAA permet l'implantation de résidences préautorisées par la CPTAQ. Une demande à portée collective peut porter sur des îlots déstructurés de la zone agricole (secteurs de faible superficie, bien délimités dans l'espace et déjà occupés majoritairement par des usages non agricoles). La demande peut également porter sur des secteurs identifiés au schéma d'aménagement, à l'intérieur de la zone agricole (volet « secteurs »), qui pourraient accueillir de nouvelles résidences sur des propriétés de superficie suffisante pour ne pas déstructurer le milieu agricole. Pour ce deuxième volet, le schéma d'aménagement doit avoir été révisé.

À partir de la décision de la CPTAQ, un citoyen qui désire implanter une nouvelle résidence dans un secteur visé dans l'entente n'aura pas à produire une demande individuelle ou une déclaration à la Commission. En contrepartie, une demande d'autorisation pour l'implantation d'une nouvelle résidence en dehors des secteurs visés par l'entente, sera non conforme au règlement d'urbanisme et, par le fait même, irrecevable auprès de la CPTAQ.

Les dispositions de la loi exigent l'accord de la MRC, de la fédération régionale de l'UPA et des municipalités locales concernées, avant que la CPTAQ puisse rendre une décision favorable.

Au printemps 2010, la MRC de Témiscamingue s'est engagée dans une telle démarche. La demande déposée à la CPTAQ impliquait seulement quatre municipalités : Notre-Dame-du-Nord, Saint-Édouard-de-Fabre, Rémigny et Moffet. De plus, la demande ne portait que sur le volet « îlots déstructurés ». Plusieurs rencontres de négociations ont eu lieu avec la MRC et les municipalités locales visées. La fédération régionale a consulté les syndicats de base Lac, Nord et Est Témiscamingue. Un démarchage terrain a aussi été effectué par l'UPA. Tous les acteurs en sont venus à une entente de principe, le 20 octobre 2010, qui permet l'implantation de 147 nouvelles résidences et la consolidation des droits acquis pour 159 résidences existantes, au sein des 25 îlots déstructurés retenus. Une résolution d'appui à l'entente, rédigée par la fédération régionale, a été transmise à la CPTAQ ce printemps. Celle-ci a rendu sa décision sans appel le 20 juin dernier. L'autorisation de la CPTAQ prendra effet, dès que la MRC adoptera et rendra effectif un Règlement de contrôle intérimaire (RCI), préservant les acquis de la décision dans l'attente des règlements municipaux de concordance.

Les travaux en lien avec la demande à portée collective de la MRC d'Abitibi ont débuté en janvier dernier. Comme la MRC d'Abitibi détient un schéma d'aménagement révisé, sa demande porte sur les deux volets de l'article 59, soit le volet « îlots déstructurés » et le volet « secteurs ». Notons que l'ensemble des municipalités locales de la MRC participe à la démarche.

Des représentants des syndicats de base Centre et Est Abitibi collaborent à l'analyse de la demande à portée collective. Des visites « terrain » ont été réalisées et les parties ont tenu plusieurs rencontres de négociations, dont trois avec la CPTAQ.

Une entente de principe est intervenue entre la MRC d'Abitibi, les dix-huit municipalités locales et l'UPA, le 29 juin 2011. Plus de 200 nouvelles résidences pourront être érigées et quelque 400 maisons existantes consolideront leur droit acquis, dans les îlots déstructurés retenus. Pour le volet « secteurs », les municipalités auront la possibilité de construire plus de 700 résidences, sur les lots vacants de plus de quinze hectares, dans les affectations agroforestière et forestière. La décision sans appel de la CPTAQ est attendue pour cet automne.

Évidemment, dans ces deux dernières ententes, l'UPA s'est assurée de protéger la zone agricole dynamique, où l'agriculture est pratiquée de manière intensive.

Nouvelle proposition pour la future réserve de Washaw Sibi

L'aménagiste ainsi que les représentants du syndicat de base Centre Abitibi ont été invités à rencontrer la Ville d'Amos, en septembre 2010, pour faire le point sur l'évolution du projet de Washaw Sibi, étant donné que ce projet pourrait avoir un impact important sur le territoire agricole, s'il se concrétise.

Depuis la fin de l'année 2007, le peuple Cri tente d'établir une réserve dans les limites de la Ville d'Amos afin d'y installer sa communauté. En 2008, lors des premières discussions, l'UPA avait signifié que le choix du premier site ne pouvait convenir. Alors, il avait été proposé de se repositionner plus au nord, là où l'impact serait moins significatif sur les activités agricoles environnantes. Les représentants du peuple Cri ont toujours démontré une bonne ouverture à collaborer.

La récente proposition du peuple Cri, localisé entre Saint-Félix-de-Dalquier et Saint-Maurice, correspond davantage aux attentes de l'UPA. Aucune décision ne sera prise par la Ville d'Amos sur ce projet, sans que la population ne soit informée et consultée. Plusieurs mois de concertation seront requis avant la concrétisation de ce projet. L'UPA veillera à ce que les bases du projet respectent la zone agricole dynamique à proximité.

Véhicules hors route (VHR) et sentiers permanents

En raison du projet du ministère des Transports du Québec (MTQ) ayant pour objectif d'établir un réseau de sentiers interrégionaux permanents pour les VHR, l'UPA a réaffirmé sa position dans ce dossier :

- reconnaissance de la contribution du secteur agricole;
- non-permanence des sentiers et aucun recours à l'expropriation;
- durée des ententes pour les droits de passage laissée à la discrétion des parties, de préférence à court terme (un à trois ans);
- présence équilibrée entre les propriétaires privés et les autres intervenants à la table régionale de concertation;
- présence de représentants de l'UPA au sous-comité de travail mandaté à l'établissement des sentiers;
- reconnaissance formelle des pertes encourues;
- aucune contrainte additionnelle pour les activités agricoles et forestières, liée au balisage des réseaux.

À la fin du mois de mai, la CRÉ a interpellé la fédération, afin qu'elle participe au sous-comité de travail. Puisqu'elle devait remettre le résultat de ses

travaux de concertation au MTQ pour le 1^{er} septembre 2011, la CRÉ souhaitait une analyse détaillée des tronçons problématiques en zone agricole par l'UPA, tant pour les sentiers de motoneiges que ceux destinés aux quads, et ce, pour tout le territoire.

La fédération a alors signifié sa volonté de collaborer, comme elle l'avait fait antérieurement pour l'établissement des sentiers de motoneiges, mais aussi sa crainte de manquer de temps pour réaliser une telle analyse, qui nécessite une consultation de l'ensemble des producteurs et productrices, par l'entremise des syndicats de base. L'UPA a donc proposé à la CRÉ de demander une extension du délai de remise au MTQ, sans quoi, elle ne pourrait être associée à la démarche.

Environnement

Mise en conformité des ouvrages de stockage des fumiers

La mise en conformité des ouvrages de stockage des fumiers concerne 56 entreprises laitières en région. Plusieurs de ces entreprises ont demandé à la fédération de leur venir en aide, compte tenu des coûts élevés associés à la construction de ces structures et du financement disponible insuffisant.

À l'automne 2010, une première lettre a été transmise au sous-ministre adjoint du MAPAQ, demandant une prolongation de l'aide financière qui couvre 90 % des coûts admissibles pour les premiers 800 m³ de volume utile, et 50 % pour le volume excédent 800 m³, figurant au sous-volet 5.1 du programme Prime-Vert, et ce, jusqu'au 1^{er} avril 2013. Par la suite, le MAPAQ a accepté de prolonger ce même financement pour une année supplémentaire, c'est-à-dire, jusqu'au 31 mars 2012.

Le 6 octobre 2010 se tenait une rencontre de l'UPA avec les producteurs et productrices concernés par la problématique. D'un commun accord, il a été convenu d'élaborer un appel d'offres collectif auquel les entreprises ciblées par la réglementation pourraient adhérer sur une base volontaire. L'objectif d'une telle opération était l'obtention de prix plus concurrentiels en regroupant les projets.

En début d'année 2011, la fédération a lancé l'appel d'offres collectif auprès de six entrepreneurs, dont cinq œuvrent en région. Quelque treize entreprises agricoles ont participé à l'activité et la fédération a reçu une vingtaine de soumissions. Toutefois, en regard aux estimations déposées, les résultats étaient loin d'être concluants : le coût du béton, des métaux et de la main-d'œuvre s'avère

aussi élevé, en raison du boom minier qui sévit actuellement en région. On observe également un écart important de coûts, entre les projets de l'Abitibi et ceux du Témiscamingue.

Un autre constat émane des soumissions reçues. Les coûts réels de construction envisagés dépassent largement les montants maximums admissibles au programme Prime-Vert. Ces coûts importants risquent de fragiliser la situation financière et même, de mettre en péril la survie de ces entreprises agricoles.

L'UPA a, à nouveau, interpellé le MAPAQ et il a été convenu d'un encadrement au cas par cas, des entreprises jugées en difficulté financière. Puis, la fédération a présenté la requête, auprès du sous-ministre adjoint du MAPAQ, afin de bonifier les maximums admissibles, dans le cadre du sous-volet 5.1 du programme Prime-Vert, avec un taux distinct pour le Témiscamingue et l'Abitibi.

En juin 2011, une majoration de 5 % des maximums admissibles a été concédée par le MAPAQ, s'ajoutant au premier 30 % supplémentaire dont la région bénéficiait déjà pour les coûts du béton, sans distinction des coûts admissibles pour le secteur de l'Abitibi et celui du Témiscamingue. De plus, les entreprises qui devaient se conformer ont reçu, au cours de l'été, une nouvelle lettre d'offre bonifiée de la part du MAPAQ, basée sur une nouvelle formule de calculs, en fonction du type de structure à ériger. Ainsi, sur les vingt projets qui avaient été réalisés en 2011, près d'une dizaine a été enclenchée.

L'eau souterraine : une ressource à préserver

La fédération a participé au deuxième Forum sur l'eau souterraine, organisé par la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT), le 19 mars dernier, qui se déroulait sous le thème « L'eau souterraine, un patrimoine à connaître et à gérer ».

Invitée par la SESAT, l'UPA prenait part au panel sur la redevance sur l'eau. Le président de la fédération a présenté la position du secteur agricole, en faisant ressortir les efforts réalisés par les producteurs et productrices pour la protection de la ressource en eau et qu'une telle redevance risquait de compromettre la compétitivité des fermes d'ici. De plus, un soutien de l'État visant à financer l'adoption de pratiques agricoles moins intensives ou à compenser la perte du revenu associée à ces mesures de protection de l'environnement serait plus utile pour le secteur agricole.

D'autres figures participaient au panel, dont des représentants des industries minières et forestières,

ainsi que du secteur privé. L'assistance a appuyé les propos du président de la fédération, en demandant de poursuivre l'exemption du secteur agricole, tel que le stipule actuellement le *Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau*.

Gestion intégrée de l'eau

Afin de s'assurer que le secteur agricole soit partie prenante des organismes de bassin versant (OBV) de la région, un élu de la fédération siège au sein de leur conseil d'administration respectif. L'agente informe et encadre techniquement les élus. Elle établit également le lien avec les directeurs des OBV de l'Abitibi-Jamésie (OBVAJ) et du Témiscamingue (OBVT).

Les deux OBV ont d'ailleurs remis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), au cours de l'hiver, le portrait de leur bassin versant, auquel la fédération a contribué, notamment pour l'analyse du portrait du secteur agricole.

Puis, une tournée d'information ciblant la communauté agricole, menée en partenariat avec les OBV, le CRFA et l'UPA, s'est déroulée en région, en mars et avril 2011. Cette opération avait pour objectif de renseigner les producteurs et productrices sur les mandats des OBV et de faciliter la compréhension de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Une trentaine de personnes ont assisté à la tournée.

L'OBVAJ et l'OBVT œuvrent présentement à l'élaboration de leur Plan directeur de l'eau (PDE).

Projet interrégional sur les pâturages

Jusqu'en décembre 2011, se déploie le projet « *Optimisation des prairies et des pâturages en région nordique* », auquel s'associent les fédérations régionales de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le MAPAQ, les Groupes conseils agricoles d'Abitibi-Ouest (GCAAO) et du Témiscamingue (GCAT), le Réseau Agriconseils, le CRFA.

Dans le cadre du sous-volet 8.4 du programme Prime-Vert, la fédération reçoit donc un appui financier qui lui permet de collaborer avec les entreprises agricoles pour l'adoption de techniques de paissance minimisant l'émission des gaz à effet de serre (GES). On vise aussi une meilleure productivité des pâturages et la réalisation d'une analyse technico-économique.

Un réseau de fermes, composé de onze exploitations agricoles, a permis une prise de données sur une période de deux ans. De plus, un logiciel calculeur d'émissions de GES est utilisé pour évaluer

l'impact environnemental des nouvelles mesures adoptées par les fermes du réseau.

Une formation « terrain » sur la gestion des pâturages a été offerte par un agronome et consultant en gestion des pâturages de l'Outaouais.

La fédération collabore avec la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin de réaliser une compilation finale des résultats. Ceux-ci seront diffusés au cours de l'hiver 2011-2012.

Commercialisation

Les actions de commercialisation ont été financées conjointement par le MAPAQ, la fédération régionale ou les syndicats spécialisés concernés. Les actions étaient réalisées par les agentes, en partenariat avec l'instance de l'UPA concernée.

Promotion des produits régionaux

Au cours de l'année 2010-2011, le dossier de promotion des produits régionaux a bénéficié d'un suivi actif. Les actions posées et les projets travaillés ont été au-delà du plan d'action soumis au départ. Ces dernières années, on sent un engouement de plus en plus grandissant pour la consommation des produits régionaux, d'où l'importance de soutenir ces entreprises en développant des projets porteurs.

Assurer la continuité des Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue

Jusqu'en juin 2011, sur demande, la liste des produits régionaux a été acheminée, par courriel ou par la poste, aux intervenants de la région (CLD, SADC, MAPAQ et autres) ainsi qu'à tout requérant (services de traiteurs, chefs cuisiniers, organisateurs d'événements, etc.). Toutefois, avec la mise en ligne du portail agroalimentaire régional, le 12 juin 2011³ (www.gouteznotreregion.ca) il a été convenu que la fédération collaborera aux mises à jour des fiches des entreprises. Considérant que le portail est devenu l'outil de référence régional, la liste des produits régionaux n'est plus en vigueur.

Au cours de la dernière année, les envois par courrier électronique ont été le principal moyen utilisé pour inciter les entreprises et commerces à adhérer à l'initiative régionale des *Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue*. Les avantages à être membres du mouvement, ainsi que le matériel promotionnel disponible pour mettre en valeur les produits régio-

naux dans les différents points de vente, y étaient notamment présentés. Plus précisément, au niveau des entreprises agroalimentaires, le mouvement des *Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue* a été présenté et expliqué lors de la tournée d'information sur les produits régionaux effectuée à la fin janvier 2011. Actuellement, 61 entreprises sont membres des *Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue*, dont quinze nouvelles entreprises qui ont adhéré en 2010-2011. Les efforts de la dernière année ont davantage été concentrés auprès des entreprises agroalimentaires membres et non membres des *Saveurs* afin d'augmenter la visibilité et l'offre de produits régionaux en magasin. Rappelons que l'objectif du logo régional est de permettre aux consommateurs de retrouver plus facilement les produits de la région.

Améliorer la visibilité des produits régionaux

La promotion des produits régionaux ne s'est pas opérée de façon spécifique aux commerces de la région, mais de façon beaucoup plus large.



C'est ainsi qu'au cours de la dernière année, la fédération s'est impliquée dans plusieurs dossiers en lien avec les produits régionaux, où elle a cru bon d'investir, étant donné les retombées positives pour les entreprises de la région. En raison du nombre de projets, une tournée d'information et de consultation a été effectuée à la fin janvier 2011. Trois grands thèmes ont été présentés, soit :

- 1) Stratégie de promotion avec les bannières;
- 2) Possibilité d'implication de la fédération régionale à la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien;
- 3) Arrimage de l'initiative régionale des *Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue* avec Aliments du Québec.

Avec la bannière Sobeys, les efforts ont davantage été concentrés sur l'affichage en magasins par l'utilisation du matériel promotionnel des *Saveurs*. Au printemps 2010, on constatait une augmentation de plus de 5 % de l'affichage en magasins dans les commerces visités. À la suite des commentaires recueillis lors de la tournée d'information, les entreprises étaient grandement préoccupées par le changement de vocation de l'entrepôt Sobeys, de Rouyn-Noranda. La fédération a contacté le MAPAQ, qui a rencontré Sobeys avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) pour qu'une rencontre d'information soit tenue avec les producteurs concernés en région.

³ À noter que le portail agroalimentaire est une initiative des Centres locaux de développement (CLD) de l'Abitibi-Témiscamingue, des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de l'Abitibi-Témiscamingue et du MAPAQ.

La bannière Provigo-Loblaws s'est impliquée à l'événement « Portes ouvertes sur les fermes du Québec », par la remise de produits du Québec aux visiteurs, le tirage de paniers de produits régionaux, une visite personnalisée de l'entreprise et des commandites de produits. Ensuite, une stratégie de promotion a été présentée à la bannière. Des dégustations ont été réalisées par huit entreprises de la région, dans trois magasins de l'Abitibi-Témiscamingue, soit Loblaws de Rouyn-Noranda, Loblaws de Val-d'Or et Provigo de Ville-Marie. De plus, trois publiereportages ont été réalisés et publiés dans le journal culturel témiscabibien *l'Indice bohémien* où la bannière a contribué financièrement.

Considérant que la bannière Metro ne possède qu'un seul magasin en Abitibi-Témiscamingue, la fédération a décidé de concentrer ses efforts au niveau des deux autres bannières.

Rappelons que les raisons qui reposent derrière ce projet sont de stimuler la participation des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue lors de l'événement, une façon de sensibiliser les consommatrices et consommateurs à l'égard de l'achat de proximité, de la solidarité et de la fierté envers nos produits d'ici, autant de messages qui contribuent à positionner favorablement les entreprises de la région. Diverses rencontres et divers contacts ont eu lieu, tant avec le comité de la Foire gourmande, qu'avec les entreprises intéressées, le chef consultant, et ce, afin de préciser et structurer le projet.

Enfin, l'arrimage de l'initiative régionale des *Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue* avec Aliments du Québec a été réalisé l'an passé. Au cours des dernières années, on remarque une recrudescence du nombre de logos, ce qui amène une certaine confusion pour la reconnaissance des produits par le consommateur. De plus, les deux organisations concernées mènent des actions semblables afin de mieux positionner les produits de la région et du Québec. Ainsi, en arrimant l'initiative régionale des *Saveurs* avec celle d'Aliments du Québec, cela permet de créer un effet levier encore plus grand sur la consommation et la visibilité des produits de la région et du Québec. Entre autres, un communiqué de presse a été publié, un rabais de 50 \$ sur le coût annuel d'adhésion à Aliments du Québec était disponible et trois publiereportages ont été réalisés et publiés dans le journal culturel témiscabibien *l'Indice bohémien* où Aliments du Québec ont également contribué financièrement.

L'an prochain, la fédération accompagnera des entreprises de la région dans la tenue d'un kiosque lors de la 10^e édition de la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien. Le

but étant de permettre à ces entreprises de retourner à l'événement avec leur propre kiosque lors des éditions subséquentes.

Pommes de terre

Le Regroupement des producteurs de pommes de terre a poursuivi la centralisation des commandes avec Sobeys pour l'approvisionnement du marché régional et du marché provincial par l'entrepôt de Boucherville. La récolte 2010, livrée exclusivement sur le marché régional, d'août 2010 à août 2011, a généré 53 000 \$ par mois, en moyenne. Il y a eu une entreprise de moins sur le marché régional en 2010. L'an dernier, les ventes additionnées de Boucherville et de la région étaient de 53 500 \$, en moyenne mensuelle. Ainsi, bien qu'il n'y ait pas eu de livraison vers Boucherville, les ventes régionales ont absorbé les volumes généralement livrés à l'extérieur.

Pour répondre aux exigences des distributeurs, le regroupement utilise un système électronique de gestion internet des commandes, des livraisons et de la facturation. Son utilisation a l'avantage de permettre les livraisons vers Boucherville, de recevoir les commandes de l'acheteur en temps direct et de procéder à la facturation de Sobeys.

Les producteurs et productrices horticoles qui vendent dans les épicerie ont été contactés pour vérifier leur intérêt à regrouper leurs commandes et à partager l'utilisation du système de commandes. Ce sont 60 % des producteurs ciblés qui ont été joints, ceux qui avaient le plus de volume. Peu d'intérêt a été démontré pour centraliser les commandes avec le regroupement. Les entreprises ont déjà une façon de faire bien établie pour leurs commandes et leurs facturations.

Dans le contexte des annonces de Sobeys qui transformera son entrepôt de Rouyn-Noranda en centre de transbordement, des démarches ont été effectuées auprès du MAPAQ et de la responsable des communications de Sobeys pour qu'une rencontre d'information se tienne avec producteurs et productrices agricoles.

Agneaux

Programme d'aide régional

À la suite des informations livrées sur le programme d'aide régional, les producteurs et productrices d'agneaux et moutons ont présenté diverses demandes de bonifications aux représentants de la fédération et du MAPAQ. De plus, des représentants du Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons d'Abitibi-Témiscamingue (SPAMAT) et de

l'UPA ont rencontré, ensemble, des représentants du MAPAQ pour détailler les demandes.

Parmi les problématiques soulevées, mentionnons la lourdeur de la démarche et les délais trop longs, ainsi que les critères d'admissibilité pour déterminer les fermes en difficulté financière. De plus, les producteurs et productrices ovins ont demandé :

- la possibilité d'utiliser jusqu'à 30 000 \$ dans le volet 3, pour l'amélioration de la productivité du troupeau;
- que les fermes qui génèrent moins de 50 000 \$ de revenu brut aient accès au programme d'aide régional;
- d'obtenir la possibilité d'acheter des brebis pur sang;
- d'accroître le pourcentage limite de remplacement du troupeau et d'augmenter le pourcentage d'aide du volet 3 jusqu'à 90 %, selon la situation de chaque entreprise.

Favoriser l'accès au marché

Depuis 2007, avec la mise en place de l'Agence de vente obligatoire des agneaux lourds, ces agneaux doivent être vendus au Québec. Si les agneaux sont vendus en Ontario, ils ne peuvent être indemnisés par l'ASRA.

À la suite d'une décision de son conseil d'administration, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) a mandaté la région de contacter des acheteurs de l'Ontario pour les faire accréditer auprès de l'Agence de vente. La FPAMQ a fourni les documents en anglais pour expliquer le fonctionnement de l'agence. L'agente a remis une liste des acheteurs habitués d'acheter des agneaux de notre région à l'encan de Cookstown. Finalement, lors d'une rencontre avec les acheteurs actuels du Québec, ceux-ci ont refusé d'accepter des acheteurs de l'Ontario, dans le contexte où, du mois de novembre à juin, il manque d'agneaux pour combler les besoins des acheteurs du Québec. Comme nous développons la promotion de l'agneau du Québec, ceux-ci ont plutôt signifié leur intérêt à recevoir les agneaux de la région. Par contre, pour la période du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre 2010, les ventes en Ontario étaient automatiquement permises, car il y avait un surplus d'offres à l'agence de vente, par rapport à la demande sur le marché québécois. Les agneaux déclarés à l'agence de vente et dont les frais de mise en marché étaient payés, avaient alors accès à l'ASRA.

De plus, pour la période de juillet à décembre 2010, la FPAMQ a conclu une entente avec un transporteur, afin de jumeler les transports d'agneaux avec ceux des vaches de réforme. Cette

entente permettait une livraison régulière des agneaux lourds de la région de l'Abitibi-Ouest à un abattoir de Terrebonne. Les volumes de l'Abitibi-Témiscamingue étaient jumelés avec les volumes de Mont-Laurier, afin d'assurer un transport toutes les deux semaines. Pour les producteurs et productrices d'Abitibi-Ouest, situés près du poste de rassemblement de Palmarolle, cette organisation était satisfaisante. Par contre, pour diverses raisons, le transporteur a mis fin à l'entente en début d'année 2011.

À la demande du président du SPAMAT et en collaboration avec la fédération régionale de l'UPA, un portrait de la production régionale a été présenté à la FPAMQ. Une décision unanime du conseil d'administration appuyait, alors, une demande régionale d'équité au niveau des frais de transport. Ainsi, une entente a été prise avec les acheteurs du Québec, qui s'engagent à payer 5 \$ supplémentaires par agneau lourd, provenant de la région, pour couvrir une partie des frais de transport supplémentaires. La volonté des acheteurs et de la FPAMQ est de favoriser la vente des agneaux lourds du Québec, principalement dans la période où il manque d'agneaux au Québec. En contrepartie, les producteurs et productrices de la région doivent s'engager à commercialiser 30 agneaux lourds par période de deux à trois semaines. Cette ouverture des acheteurs a mené à la négociation d'une entente de partenariat avec le bœuf VitaliPré pour le transport vers l'abattoir de Thurso et une demande d'aide a été adressée au MAPAQ pour assurer le transport à un prix concurrentiel. Le tout en collaboration avec la fédération régionale de l'UPA.

Cultures commerciales

Mise en marché des grains : de meilleurs outils pour les producteurs et productrices

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ) a élaboré un projet d'outils de mise en marché qui vise à favoriser, en priorité, la consommation des grains locaux, tout en obtenant un prix équitable et en permettant un écoulement régulier sur le marché.

Ainsi, à l'automne 2010, la FPCCQ, en collaboration avec le SPCCAT, a réalisé une séance d'information régionale pour présenter le projet de mise en place d'outils de mise en marché dans le secteur des cultures commerciales. Une dizaine de producteurs et productrices y étaient.

Journée aux champs 2010

Près de 40 personnes ont assisté à l'édition 2010 de la journée aux champs, à Laverlochère. Organisée

par le SPCCAT, en collaboration avec le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue, le CRFA, le MAPAQ, le Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM), l'objectif de cette journée était d'informer les producteurs et productrices en grandes cultures sur les dernières technologies disponibles, de rencontrer des experts-conseils spécialisés en production végétale et d'échanger entre collègues sur les diverses techniques employées en région.

Cette année, le comité organisateur offrait l'événement sous une nouvelle formule. La matinée, se déroulant en salle, permettait l'écoute de deux conférences du CÉROM, la première portant sur les façons de réduire la présence de toxines dans les céréales, et la seconde, sur les premiers résultats régionaux de l'enquête entomologique dans le canola. En après-midi, les participants étaient invités à se déplacer à la ferme Jopicher, propriété de Bernard Gauthier et Marie-Claude Boucher, pour une conférence sur les semis directs. Par la même occasion, une démonstration de semoirs « zone till » et « no till », propriété de Pierre-André Groux et Jérôme Desjardins, a complété les propos de la conférence. Finalement, une visite commentée des installations et des champs de la ferme hôtesse a conclu cette superbe journée d'été.

Journée grandes cultures 2011

La journée grandes cultures 2011, tenue le 17 mars, à laquelle ont participé quelque 40 producteurs et productrices, s'est avérée l'occasion idéale pour se renseigner et échanger avec des conseillers sur des sujets touchant la production de grains. L'événement comportait quatre conférences :

- la compaction des sols et les rendements;
- le profil de sol agronomique en tant qu'outil de diagnostic;
- le laboratoire rural « G.R.A.I.N. Hautes-Laurentides »;
- le marché des grains.

Le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue, le CRFA, le MAPAQ, la FPCCQ et le Réseau grandes cultures du Québec (RGCCQ) ont contribué à la réalisation de la journée.

De la visite du provincial

En juillet 2011, le SPCCAT a été l'hôte d'une délégation provinciale de la FPCCQ qui est venue découvrir la région et son potentiel en matière de production de céréales. Près d'une quarantaine de producteurs et productrices en grandes cultures, provenant de toutes les régions du Québec, ont participé à l'événement, qui en était à sa première édition en région.

Pour l'occasion, quatre fermes du Témiscamingue (Fermes Valsy, Valjack, Mondou Robert et Jopicher) ont ouvert leurs portes aux invités, permettant la visite de leurs champs et infrastructures destinés à la production de grains. En plus de mettre en valeur les particularités et les produits de l'Abitibi-Témiscamingue, l'activité avait pour objectif de favoriser le développement d'un réseau de contacts en grandes cultures, rassemblant les producteurs et productrices d'ici et ceux des autres régions du Québec.

Groupe d'envois électroniques en grandes cultures

Le SPCCAT a lancé, au début du mois de mai 2011, son nouveau service de diffusion électronique de l'information sur les grandes cultures.

À ce jour, près d'une dizaine de producteurs et productrices ont adhéré au groupe d'envois électroniques régional, qui leur est offert gratuitement et qui leur permet de recevoir périodiquement des informations d'actualité concernant les cultures commerciales.

Projet « L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette »

L'objectif du projet est de prendre en main la commercialisation du produit, de la ferme à la table, et d'amener une production différenciée qui répond aux besoins particuliers des consommateurs en produits bovins. Ainsi, sur une perspective de dix ans, on souhaite que le bœuf de commodité représente un faible pourcentage de la production régionale et que les produits différents, qui répondent à des besoins spécifiques et complémentaires du consommateur, prennent une part croissante du marché. Nous visons ainsi à accroître les marges des entreprises agricoles.

Développement d'un concept d'emballage novateur

Cintech agroalimentaire a réalisé une revue des emballages et à la suite de ses recommandations, des contacts ont été établis avec certains fournisseurs et experts dans le domaine. Le choix du type d'emballage a été effectué sur la base du résultat recherché, en fonction des produits qui seront mis en marché. Des tests avec la machine pour emballer le bœuf ont été réalisés dans une boucherie spécialisée de Rouyn-Noranda, et ce, afin de s'assurer de la maîtrise de la technologie à tous les niveaux. Des contacts ont également été établis avec des fournisseurs spécialisés qui agissent à titre de superviseur et qui pourront intervenir en cas de besoin.

Segmentation préliminaire des marchés

L'étude sur la segmentation préliminaire du marché du bœuf a été complétée. Cette étude a permis d'identifier différents segments de consommation du bœuf, en définissant les caractéristiques des consommateurs et des produits. Le but de cette démarche est de vérifier si l'offre actuelle des producteurs et productrices, membres, est en mesure de répondre aux segments de consommation identifiés, soit les caractéristiques des consommateurs et des produits. Une analyse de correspondance a permis de démontrer qu'à priori, il était possible d'associer chacun des bœufs de l'offre intégrée bovine à un segment principal avec une identité propre. Toutefois, plusieurs défis restent à relever au niveau de la gestion des marques, de la communication avec le consommateur et de la rentabilité de chaque filière.

Test de marché

Des tests de marché ont eu lieu, dans le but d'évaluer si le circuit utilisé répondait aux attentes de tous les partenaires de la filière. Par la suite, les démarches se sont poursuivies avec tous les partenaires de la filière impliqués, afin d'établir les conditions et le fonctionnement. Depuis novembre 2010, une boucherie spécialisée de Rouyn-Noranda est approvisionnée en bœuf régional. La boucherie préférerait faire des tests pendant une certaine période avant de s'afficher officiellement, puisqu'elle doit enlever certains produits sur ses tablettes pour offrir le bœuf régional, tout en s'assurant que ses clients sont toujours aussi satisfaits. C'est ainsi que l'utilisation des services offerts par les partenaires, avant la conclusion d'entente, a été l'approche privilégiée pour évaluer si cela répondait aux besoins et attentes de tous. À ce jour, nous pouvons affirmer que le circuit utilisé répond aux attentes de tous les partenaires de la filière. Il était important de s'assurer d'une équation économique à la satisfaction de tous les partenaires impliqués.

Coordination du transport et de l'abattage

La coordination du transport et de l'abattage s'est opérée en continu au cours de la dernière année, pour répondre à la demande des tests de marché, en collaboration avec les producteurs, productrices, les transporteurs et l'abattoir.

Développement des marchés

À la suite des partenariats développés, deux possibilités de marché se sont présentées, soit les épiceries avec le bœuf de catégorie A et AA et les boucheries spécialisées avec le bœuf de catégorie AAA et Prime. Rappelons qu'historiquement, les épi-

ceries étaient le marché principal visé, mais selon l'évolution de la stratégie, le marché des boucheries spécialisées sera également développé.

Développement des outils marketing

Considérant les deux possibilités de marchés, l'image de marque pour le bœuf AAA et Prime, destiné au marché des boucheries spécialisées, a été développée. Des outils marketing ont été réalisés et d'autres sont en développement, tenant compte des différentes phases qui s'opéreront au cours de la prochaine année, soit le lancement de la marque Alléchamps Plus en boucheries spécialisées, le lancement de la marque Alléchamps en épiceries et le postlancement dans les deux types de points de vente. Les outils présentement en développement ont été identifiés lors de la réalisation du plan marketing.

Analyse du prix de revient

La mise en place du projet est une solution proposée afin de faire face à la baisse de revenu vécue par les productrices et producteurs agricoles et ainsi, accroître les revenus en provenance du marché. Rappelons que l'analyse du prix de revient est une étape qui s'effectue en continu. Par les partenariats qui ont été développés avec les différents maillons de la filière, nous sommes parvenus à obtenir une équation positive. Tout changement, aussi minime soit-il, a des impacts directs sur l'équation, d'où la nécessité d'effectuer un suivi étroit pour cet élément.

Avec les ventes estimées en épicerie et en boucherie spécialisée, le lancement se déploiera dans six points de vente épicerie, soit un par MRC (deux pour la MRC de Vallée-de-l'Or) et un point de vente en boucherie spécialisée. Une stratégie marketing a été développée afin d'atteindre les objectifs de vente visés. Le choix des points de vente s'est effectué sur la base du profil des consommateurs qui fréquentent les épiceries en lien avec le positionnement du produit qu'on désire commercialiser. Il est clair que nous ne visons pas le consommateur pour qui le critère d'achat est le prix. Nous visons un consommateur sensible à l'achat régional, dans un point de vente qui a également un souci pour les produits régionaux.

En terminant, il faut rappeler la nécessité d'effectuer un suivi étroit pour cet élément. Nous sommes conscients que ce sont des prévisions basées sur les coûts que nous possédons à l'heure actuelle, donc lorsqu'arrivera la phase opérationnelle, nous pourrions avoir un portrait encore plus précis de la situation. L'objectif de cette analyse est d'accroître les revenus en provenance du marché.

Mission commerciale pour établissement de partenariat avec la filière

Les bénéfices des deux missions commerciales réalisées en 2010 se poursuivent. Rappelons que ces missions visaient principalement à établir et développer des partenariats avec les différents maillons de la filière, toujours dans une approche gagnant-gagnant.

D'autres rencontres ont été réalisées avec des spécialistes en marketing agroalimentaire et des entreprises agroalimentaires québécoises. Ces rencontres ont été réalisées dans le but d'obtenir des conseils sur le modèle de commercialisation à mettre de l'avant et sur la stratégie préconisée et utilisée par le projet. Elles visaient également à un outillage sur l'approche à utiliser avec les grandes chaînes concernant la négociation des marges et les conditions commerciales. Les informations recueillies serviront de base de négociation, tout en enlignant l'approche à privilégier lors de ces rencontres.

Aussi, nous travaillons toujours en collaboration avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), notamment, au niveau du programme d'approvisionnement auprès des producteurs et productrices. Une rencontre a eu lieu avec des représentants de cette fédération spécialisée afin de faire le point sur le projet et de s'assurer d'offrir des conditions équivalentes aux autres marchés.

Plan marketing

Deux rencontres ont été respectivement réalisées avec deux spécialistes québécois en marketing agroalimentaire. Elles ont permis de valider la stratégie envisagée et d'obtenir des conseils sur les actions à poser, afin de maximiser les résultats visés par la commercialisation du bœuf sur les deux marchés distincts, soit les épiceries et les boucheries spécialisées.

De plus, un plan marketing a été réalisé par une firme spécialisée. Un plan marketing dresse la stratégie globale de promotion et les éléments à mettre de l'avant pour soutenir le produit en magasin, afin d'atteindre les objectifs de vente fixés. On désire développer une marque forte. Il faut donc tout mettre en place. C'est également un outil qui sert de base de négociation des conditions commerciales et des marges avec les bannières. Il est essentiel de posséder une vision claire des outils promotionnels et de la stratégie à mettre en place, avant la mise en marché.

Rappelons que jusqu'à maintenant, le projet « L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette » a eu une approche de pas-à-pas, fondée sur une meil-

leure appropriation du secteur et de meilleures pratiques, afin d'alimenter la conception d'un nouveau modèle d'affaires qui permettra le développement d'une filière équitable. L'innovation au niveau des façons de faire est au cœur de ce projet et l'on mise sur l'apprentissage dans un circuit pilote régional de commercialisation avant d'étendre à la grandeur du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette stratégie permettra un meilleur contrôle de toutes les étapes, tout en réduisant le risque d'affaires considérant le stade de développement du projet.

Centre d'emploi agricole (CEA)

Le CEA a traité 110 dossiers d'employeurs, ce qui représente une augmentation de 36 % par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 24 entreprises ont utilisé le service de recrutement, pour combler 25 emplois, dont douze permanents en production laitière et douze saisonniers en production laitière, bovine et horticole.

Les services d'aide à la gestion des ressources humaines ont été utilisés par 86 entreprises. On parle d'un support à la description d'emploi pour l'affichage, à la description de tâches, à la sélection de candidats, aux entrevues d'embauche, à l'entente de travail, à la préparation de paies, aux relevés fiscaux et relevés d'emploi, ainsi qu'à l'information concernant la *Loi sur les normes du travail* et la *Loi de la santé et la sécurité au travail*.

Enfin, le CEA a fourni une liste d'employés disponibles aux entreprises à la recherche de personnel.

Programme d'apprentissage en milieu de travail

Ce programme est une formule d'apprentissage par laquelle le producteur, la productrice ou un travailleur d'expérience transmet ses connaissances et son savoir-faire à l'employé, pour qu'il obtienne un certificat de qualification professionnelle ou une attestation de compétences. Trois métiers agricoles, trois productions sont visés par ce programme, les productions laitière, porcine et serricole. Il permettra à 27 employés en production laitière et à sept employés en production horticole d'obtenir une attestation. Rappelons que les seize entreprises inscrites ont droit à des crédits d'impôt afin de les supporter dans cette démarche.

Gestion des ressources humaines

En collaboration avec le CRFA, trois midis-conférences en gestion des ressources humaines ont été organisés, à La Sarre, Amos et Ville-Marie. Elles

portaient sur les techniques d'entrevue. Vingt entreprises y ont participé.

Le CEA a aussi organisé une journée sur la santé et sécurité et la gestion des ressources humaines, en collaboration avec le Réseau Agriconseils et le CRFA, où plus de vingt producteurs, productrices ont participé. Les conférences présentées étaient :

- *L'auto-inspection à la ferme : un incontournable;*
- *L'organisation du travail en agriculture : un moyen d'améliorer la rentabilité et la qualité de vie sur les fermes;*
- *Recrutez et fidélisez les employés;*
- *Dédrématisez sa vie.*

Soutien individuel

Un soutien dans la pratique en gestion des ressources humaines a été offert par des rencontres individuelles auprès de six entreprises agricoles.

Promotion

Le CEA a tenu un stand d'information sur les emplois et les formations disponibles en région, lors de la journée carrière de la polyvalente d'Iberville de Rouyn-Noranda, en collaboration avec la répondante en formation agricole.

La responsable du CEA a également participé au Salon de l'emploi de Barraute, à la Foire de l'emploi de La Sarre, et au Marathon de l'emploi d'Amos.

En collaboration avec le Syndicat de la relève agricole, le CEA a organisé des rencontres dans les écoles secondaires de Val-d'Or, La Sarre et Rouyn-Noranda. Un total de seize groupes, soit plus de 400 étudiants, ont reçu l'information sur le secteur agricole, les métiers qui y gravitent, la formation reliée aux métiers ainsi que les perspectives d'emploi.

Santé et sécurité à la ferme

Dans le cadre de la semaine de prévention qui avait pour thème : « *J'ai le pouvoir d'agir... Je passe à l'action* », deux ateliers ont été organisés en collaboration avec le CRFA, chez Machinerie horticole d'Abitibi inc. et au Centre Frère-Moffet de Ville-Marie. C'est une cinquantaine de producteurs et productrices qui y ont participé. Une inspectrice de la CSST ainsi qu'une agente de planification, de programmation et de recherche en santé au travail, de la direction de la santé publique, ont présenté la démarche d'inspection en quatre étapes. Cette démarche vise à réduire les risques d'accident à la ferme.

Mutuelle de prévention

La région compte maintenant 19 entreprises agricoles, membres de la mutuelle. La conseillère les soutient, entre autres, par une visite annuelle de leur entreprise et l'élaboration d'un programme de prévention dont l'objectif est d'améliorer la santé et la sécurité à la ferme. Elle peut, également, à la demande de l'entreprise, participer à une inspection commandée par la CSST.



Les syndicats spécialisés

En plus de participer aux instances de la fédération régionale et de leur fédération spécialisée, voici les principales activités des syndicats spécialisés.

Syndicat des agricultrices (SAAT)

- Soirée hommage à l'Agricultrice de l'année, Valérie Bernard.
- Participation à une conférence sur l'estime de soi, par le Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Organisation d'une activité vins et fromages lors de l'exposition agricole d'Abitibi.

Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons (SPAMAT)

- Démonstration de l'impact sur les fermes de la région, de l'application de l'ASRA sur les kilogrammes vendus et demande de report auprès de la FADQ et de la FPAMQ.
- Calcul de l'impact de l'application d'un taux à l'ASRA comparé à deux taux, pour la compensation des agneaux de laits et légers versus les agneaux lourds et représentation au conseil d'administration de la FPAMQ pour un paiement équitable des deux catégories.
- Gestion de l'achat d'outils de lecture électronique pour la traçabilité.
- Information sur les mesures de resserrements à l'ASRA.
- Dépôt de nombreuses résolutions lors de l'assemblée générale annuelle de la FPAMQ et suivis aux résolutions.
- Bilan pour l'agente de commercialisation (SPAMAT-MAPAQ) pour l'obtention du financement.
- Information aux membres par le journal UPA « à la PAGE » et « à la PAGE, spécial nouvelles fraîches ».

Syndicat des producteurs de bois

- Année marquée par une légère reprise des marchés au cours du printemps.
- Les volumes dans le secteur feuillu ont connu une forte augmentation, depuis 2008, grâce au retour à la normale de la production au Témiscamingue et de l'augmentation des prix.

- Le marché temporaire de Georgia Pacific et le démarrage de l'usine LVL Global à Ville-Marie a contribué au succès des producteurs et productrices du Témiscamingue.
- En Abitibi, le nouveau contrat de trois ans, avec Norbord, a permis des livraisons rapides au printemps, tout en améliorant les conditions de vente.
- Dans le secteur du résineux, les livraisons en hiver ont été désastreuses à un tel point que le syndicat a connu la pire année de la décennie. Le marché s'est légèrement replacé durant l'été, ce qui a permis la livraison dans cinq usines, comparativement à trois en hiver. Toutefois, les prix sont demeurés les mêmes.
- Le syndicat a connu une évolution de la valeur des ventes depuis les deux dernières années, pour se chiffrer à 13,88 millions de dollars. Pour le secteur des lots privés, 196 832 t.m.v. de feuillu et 33 471 t.m.v. de résineux ont été livrés dans les différentes usines de la région, ainsi que 47 197 t.m.v. de feuillu et 23 116 t.m.v. de résineux par les lots intramunicipaux.
- Présence du syndicat dans différents secteurs du monde forestier, comme la Fédération des producteurs de bois du Québec, les agences de mise en valeur de l'Abitibi et du Témiscamingue, l'Association forestière d'Abitibi-Témiscamingue et les comités consultatifs multiressources de toutes les MRC, à l'exception de la MRC d'Abitibi.
- Le marché de la biomasse est embryonnaire en région et l'année a été une période d'étude pour le démarrage de ce secteur énergétique. Le syndicat travaille avec les partenaires en place, en vue de répondre à la demande lors du lancement de la filière énergétique en région. Si tout se passe bien, 2011 sera le départ d'un nouveau marché. Autant les branches que les tiges d'éclaircies commerciales auront une valeur, sans oublier le mélèze qui fera son retour dans le marché du bois.

Syndicat des producteurs de bovins (SPBAT)

- Discussions et entente avec Les Entreprises E.J.F. Breton et fils pour la relance du pool régional

- de transport des bovins de réforme vers l'abattoir Levinoff-Colbex.
- Commercialisation des veaux d'embouche :
 - ✓ diffusion de l'information concernant le service de pesées supervisées;
 - ✓ promotion des ventes supervisées, en collaboration avec Réseau Encans Québec (REQ);
 - ✓ rencontre du comité *Relance du Réseau de commercialisation des veaux d'embouche d'Abitibi-Témiscamingue* (novembre 2010).
- Rappel des critères autorisant le transport ou non des animaux fragilisés à l'abattoir.
- Pourparlers avec la députation et la FPBQ pour les modalités de remboursement du Programme de paiement anticipé (PPA) d'urgence 2008-2009.
- Administration du programme de subvention d'ATQ pour l'achat de bâtons de lecture.
- Tenue d'une rencontre d'information régionale sur l'abattoir Levinoff-Colbex, en partenariat avec la FPBQ.
- Collaboration à la 5^e journée en production bovine.
- Collaboration à la « Journée services-conseils bœuf ».
- Participation des administrateurs aux différentes activités de mobilisation organisées par l'UPA.

Syndicat des producteurs de cultures commerciales (SPCCAT)

- Délégation à l'assemblée générale extraordinaire des producteurs visés par le plan conjoint de la FPCCQ;
- Collaboration à la gestion du PAA de la FPCCQ.
- Promotion du service d'information sur les marchés de la FPCCQ.
- Diffusion de l'information sur la mise en place du *Règlement sur la transmission des renseignements* de la FPCCQ.
- Promotion du service en ligne de la FPCCQ « *Dossier producteur en ligne* ».
- Collaboration du SPCCAT au projet de développement des céréales en régions de la FPCCQ.
- Interventions auprès de la FPCCQ pour améliorer le fonctionnement du service de mise en vente en commun de blé.
- Relance de la FADQ, concernant la demande de révision de la division du territoire témiscamien pour le régime collectif d'assurance récolte *céréales*.
- Collaboration aux actions de mobilisation de l'UPA et de ses affiliés.

- Représentation du président au conseil d'administration du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue.
- Participation à deux chroniques agricoles sur les ondes de CKVM.
- Publication de douze chroniques dans le bulletin « *à la PAGE* » et « *à la PAGE, spécial nouvelles fraîches* ».
- Réalisation d'activités avec la complicité de l'agente de commercialisation, dont le financement est réparti à 50 % MAPAQ et 50 % SPCCAT. Celles-ci sont déjà décrites au présent rapport.

Syndicat des producteurs de lait

- Encadrement auprès des candidats et candidates en démarrage d'entreprise laitière.
- Formation spécialisée pour les nouveaux producteurs et productrices.
- Collaboration avec les partenaires régionaux du comité lait pour la réalisation du 4^e colloque en production laitière en Abitibi-Témiscamingue, sous le thème « *Pour une vision d'avenir* ». L'activité annuelle est en alternance avec la journée laitière.
- Rencontre avec les représentants de la FPBQ, en collaboration avec les administrateurs du SPBAT, qui a permis de faire le point sur le dossier de l'abattoir Levinoff-Colbex. Une présentation régionale, à laquelle les producteurs, productrices de lait et de veaux d'embouche étaient conviés, a suivi en après-midi.
- Suivi et information dans les dossiers de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord du commerce international.
- Suivi et information dans le dossier du programme Lait canadien de qualité. Une modification réglementaire a permis de rendre l'accessibilité aux primes pour les nouveaux producteurs et productrices.
- Mise en place d'un nouveau procédé d'acheminement des échantillons de lait, pour les analyses de la qualité bactériologique destinée au laboratoire du MAPAQ de Québec, afin d'assurer une arrivée à l'intérieur des 48 heures prescrites.
- Réflexion sur les futurs services de la Fédération des producteurs de lait du Québec.
- Information et amélioration des équipements pour le dépistage des antibiotiques à la ferme.
- Promotion des produits laitiers.

Syndicat de la relève agricole (SRAAT)

- Participation à la compétition provinciale Défi-FRAQ.
- Tenue d'une journée de visites d'entreprises agricoles en Abitibi-Ouest.
- Promotion de la profession et de la formation agricole dans les écoles secondaires de la région.
- Rabais aux membres lors des journées bovines, laitière et relève.
- Présentation du voyage en Europe aux divers partenaires.
- Visites d'entreprises horticoles à Montréal;
- Visite du Salon de l'agriculture à Québec et d'entreprises agricoles des environs.
- Collaboration avec le Réseau Agriconseils, le CRFA, le MAPAQ et la FADQ pour la réalisation de la journée relève.
- Recherche de partenaires pour augmenter les rabais aux membres.

La réalisation de certaines activités est possible grâce à la participation financière du MAPAQ.

Réseau Agriconseils

Cette année, comme depuis les cinq dernières années, le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue poursuit ses actions pour le développement des services-conseils, tant individuels que collectifs en région. Bien entendu, il s'assure aussi de consolider les développements des années précédentes, d'innover et de se démarquer par une approche proactive et adaptée aux réalités de notre clientèle première, les entreprises agricoles de notre belle région.

Le réseau mise toujours sur la pérennité des services individuels techniques dans toutes les productions, même celles dont les masses critiques sont loin d'être significatives en terme de nombres d'entreprises, car, pour le Réseau Agriconseils, toutes les entreprises de la région sont significatives et doivent pouvoir bénéficier de services de qualité et répondant à leurs besoins spécifiques.

Les services en gestion technico-économique demeurent une priorité pour le Réseau Agriconseils. Cette année, l'offre de services en gestion s'est développée et le réseau a été en mesure de répondre régionalement aux besoins des entreprises, et ce, malgré la demande accrue amenée, entre autres, par le Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Parlant de ce programme régional, on pourrait le qualifier de défi que le réseau a relevé en 2010-2011. Mis en place dès la mi-avril 2010, il a été convenu, comme à l'époque des projets pilotes des précédentes années, d'y jouer un rôle important pour les entreprises agricoles, les conseillers et tout le milieu agricole régional.

En effet, le Réseau Agriconseils A.-T. a poursuivi le développement de son service spécialisé de nature multidisciplinaire en l'intégrant dans la démarche des entreprises en difficultés financières importantes, inscrites au programme régional. Le réseau a jugé qu'il pouvait ainsi jouer pleinement son rôle dans le développement des services-conseils en région.

Pour poursuivre la mission : démontrer aux entreprises agricoles l'importance des services-conseils dans la gestion de leurs affaires en leur prouvant les retombées positives d'une utilisation accrue de services-conseils en gestion technico-économique et financière et en gestion technique, les autres activités du Réseau conservent aussi leur importance. Fort des succès obtenus dans les dernières années, il était évident pour le réseau qu'il fallait poursuivre l'action au niveau des activités collectives. Ce sont 24 activités de formations et information qui ont été organisées au cours de la dernière année, en collaboration avec différents partenaires du milieu agricole régional. En ce qui a trait aux activités collectives, il ne faut pas manquer de souligner la collaboration des syndicats spécialisés, du CRFA, du MAPAQ et d'autres instances du milieu agricole ou socioéconomique de la région.

En terminant, le Réseau Agriconseils A.-T. offre toujours les services d'accompagnement en transfert de ferme, et ce, gratuitement. Il poursuit également l'administration et la gestion du Programme d'appui au développement des entreprises agricoles (PADEA). Il a accueilli le financement des Clubs en agroenvironnement avec brio cette année. Il s'apprête à s'impliquer activement dans le Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ) au cours de la prochaine année.

Bref, les défis sont toujours nombreux et la volonté demeure de contribuer au développement, à la diversification et à la pérennité de l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue.



Les syndicats de base

Activités

En plus de leur participation aux différentes activités de la fédération, voici un portrait des activités des syndicats de base.

Syndicat de l'UPA, secteur Centre Témiscamingue

- Tenue de cinq réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle.
- Formation d'un comité drainage avec des représentants des autres syndicats de base et tenue de trois réunions.
- Une rencontre avec le ministre de l'Agriculture pour discuter, entre autres, de l'augmentation de l'aide aux producteurs à 90 % et du drainage.
- Deux rencontres avec la MRC de Témiscamingue pour la sensibiliser aux problèmes en agriculture, du dossier du drainage et du programme régional.
- Tenue d'une rencontre de consultations des producteurs et productrices du secteur pour connaître les attentes syndicales.
- Participation et organisation de la journée « Portes ouvertes sur les fermes du Québec ».

Syndicat de l'UPA, secteur Est Témiscamingue

- Tenue de trois réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle.
- Organisation d'une rencontre sociale pour les producteurs et productrices du secteur.

Syndicat de l'UPA, secteur Nord Témiscamingue

- Tenue de quatre réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle.
- Tenue de six rencontres de consultations des producteurs et productrices du secteur pour

connaître les attentes syndicales. Ces rencontres ont mené le conseil d'administration à traiter quatre dossiers problématiques concernant le blé de consommation humaine, l'agneau lourd, l'ASRA et le programme Prime-Vert.

- Tenue d'une soirée d'information générale pour les membres sur le renouvellement de l'entente avec la FADQ et le programme régional.
- Une rencontre d'accueil avec un nouveau producteur.
- Appui à un producteur du secteur.
- Aide financière de 500 \$ aux nouveaux membres du secteur.
- Organisation d'une soirée vins et fromages.
- Participation à trois réunions du comité drainage.
- Une rencontre avec le ministre de l'Agriculture pour discuter, entre autres, de l'augmentation de l'aide aux producteurs à 90 % et du drainage.
- Deux rencontres avec la MRC de Témiscamingue pour la sensibiliser aux problèmes en agriculture, du dossier du drainage et du programme régional.
- Participation à trois rencontres avec la CRÉ sur le livre vert pour une politique bioalimentaire.

Syndicat de l'UPA, secteur Lac Témiscamingue

- Tenue de trois réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle.
- Tenue de trois rencontres de consultations des producteurs et productrices du secteur pour connaître les attentes syndicales.
- Une rencontre avec le ministre de l'Agriculture pour discuter, entre autres, de l'augmentation de l'aide aux producteurs à 90 % et du drainage.
- Deux rencontres avec la MRC de Témiscamingue pour la sensibiliser aux problèmes en agriculture, du dossier du drainage et du programme régional.

Syndicat de l'UPA, secteur Rouyn-Noranda

- Tenue de quatre réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle.

Syndicat de l'UPA, secteur Est Abitibi

- Tenue de deux réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle.
- Participation aux réunions du comité consultatif agricole de la MRC d'Abitibi.
- Participation aux rencontres du comité d'aménagement pour les îlots déstructurés;
- Tenue d'une rencontre de consultations des producteurs et productrices du secteur pour connaître les attentes syndicales.

Syndicat de l'UPA, secteur Centre Abitibi

- Tenue de six réunions des membres.
- Tenue de deux réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle.
- Participation aux réunions du CLD d'Abitibi.
- Participation aux réunions du comité consultatif agricole de la MRC d'Abitibi.
- Participation aux réunions du comité du bassin versant des rivières Abitibi, Baie-James.
- Participation aux réunions du comité d'aménagement pour l'article 59.
- Tenue d'une rencontre de consultations des producteurs et productrices du secteur pour connaître les attentes syndicales.
- Organisation d'une soirée sociale.

Regroupement des trois secteurs de l'Abitibi-Ouest (Macamic, Nord Abitibi et Lac Abitibi)

Les trois secteurs d'Abitibi-Ouest ont tenu des activités communes. En voici la liste, qui sera suivie de leurs activités individuelles :

- Tenue de deux réunions du conseil d'administration des trois secteurs et suivi des dossiers régionaux et provinciaux.
- Tenue d'une réunion du conseil d'administration des trois secteurs, ouverte à

tous les membres de l'Abitibi-Ouest, pour transmettre les informations récentes concernant les dossiers régionaux et provinciaux en cours.

- Participation aux réunions du comité bassin versant d'Abitibi-Ouest.
- Participation et organisation de la journée « Portes ouvertes sur les fermes du Québec ».

Syndicat de l'UPA, secteur Nord Abitibi

- Tenue de deux réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle avec information sur les dossiers de l'heure : assurance stabilisation, environnement.
- Participation à l'organisation de la journée « Portes ouvertes sur les fermes du Québec ».
- Tenue d'une rencontre de consultations des producteurs et productrices du secteur pour connaître les attentes syndicales.

Syndicat de l'UPA, secteur Lac Abitibi

- Tenue de l'assemblée générale annuelle.
- Tenue de deux rencontres de consultations des producteurs et productrices du secteur pour connaître les attentes syndicales.

Syndicat de l'UPA, secteur Macamic

- Tenue de l'assemblée générale annuelle.
- Participation et organisation de la journée « Portes ouvertes sur les fermes du Québec ».
- Participation à la Table agroalimentaire de la SADC d'Abitibi-Ouest.
- Participation au comité consultatif agricole de la MRC d'Abitibi-Ouest.